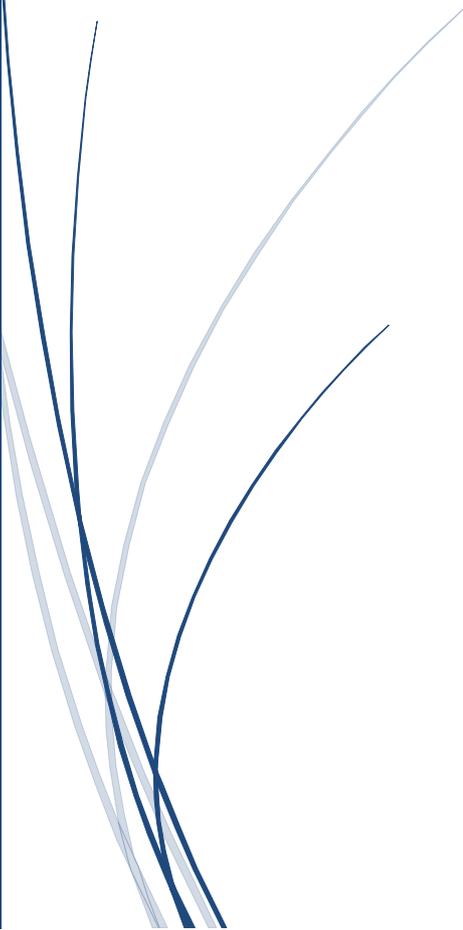
A thick dark blue vertical bar runs down the left side of the page. A blue arrow-shaped graphic points to the right from the bar, containing the date.

02/04/2024

# Plaquette de formations

Présentation des programmes de  
formations

Several thin, curved lines in shades of blue and grey originate from the bottom left corner and sweep upwards and to the right, creating a sense of movement and design.

Sandra Jamet

ABAISSONS LES BARRIERES – ALB CONSEIL

## Table des matières

<b>Présentation des thèmes de formations .....</b>	<b>4</b>
<b>Modalités et délais d'accès.....</b>	<b>4</b>
<b>Formations sur la sécurité au travail.....</b>	<b>6</b>
Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail – SST .....	7
Formation recyclage Sauveteur Secouriste du Travail – MAC SST.....	11
Incendie : formation équipier de 1 <sup>ère</sup> intervention et manipulation d'extincteurs .....	15
Exercice d'évacuation .....	18
Incendie : formation guides et serre-files + responsable d'évacuation avec exercice d'évacuation.....	20
Formation organiser la signalétique des zones de circulation, de stockage et de travail afin d'élaborer le protocole de sécurité .....	23
Formation gestes et postures .....	26
Formation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR .....	29
Formation à la méthode 5S.....	33
Méthode 5S pour les managers .....	36
Formation initiale acteur « Prévention des risques liés à l'Activité Physique» des secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (PRAP IBC) .....	39
Formation maintien et actualisation des compétences de l'acteur « Prévention des risques liés à l'Activité Physique» des secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (MAC PRAP IBC) ....	43
Formation prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques .....	46
Respecter et faire respecter les gestes barrières : référent covid 19 .....	49
Formation « Acteurs prévention secours – Aide et soin à domicile» (APS ASD) .....	52
Formation recyclage du certificat des « Acteurs prévention secours – Aide et soin à domicile» (MAC - APS ASD) .....	56
Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite d'un transpalette gerbeur à conducteur accompagnant .....	60
Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de chariot élévateur .....	63
Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de pont roulant .....	66
Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite des engins de chantier .....	69
Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de grue auxiliaire de chargement .	72
Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnel - PEMP .....	75
Formation habilitation électrique .....	78
Formation travail en hauteur : utilisation de harnais de sécurité .....	81
<b>Formations sur la prévention des risques professionnels .....</b>	<b>84</b>



Formation évaluer les risques professionnels - EvRP .....	85
Formation assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail .....	88
Formation évaluation et prévention de la pénibilité au travail .....	91
Formation initiation aux risques psychosociaux .....	94
Formation prévenir le harcèlement moral en milieu professionnel .....	97
Formation plan de prévention entreprise extérieure .....	100
Formation analyser un accident du travail .....	103
Formation document unique d'évaluation des risques professionnels .....	106
Formation référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes .....	109
Formation Environnement : procédure et guide de tri sélectif des déchets .....	112
Formation sensibilisation à l'amiante dans les bâtiments et travaux .....	115
Formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale .....	118
<b>Formations sur les relations humaines au travail .....</b>	<b>121</b>
Formation à la méthodologie de la médiation et la posture du médiateur .....	122
Formation aux techniques de base de la communication .....	125
Formation à la gestion des conflits .....	128
Formation les fondamentaux de la gestion de projets .....	131
Formation conduire le changement dans l'entreprise .....	134
Formation les fondamentaux du management .....	137
<b>Formations pour les instances représentatives du personnel .....</b>	<b>140</b>
Formation initiale santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE et de la CSSCT .....	141
Formation renouvellement santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE .....	145
Formation renouvellement santé, sécurité et conditions de travail pour les membres de la CSSCT .....	149
Formation représentant de proximité .....	153
Formation économique des membres du CSE .....	156
Formation CSE : Comment conduire une enquête dans un cas de suspicion de harcèlement moral ? .....	160
Formation les éléments essentiels pour piloter le CSE .....	163
<b>Formations sur l'efficacité professionnelle .....</b>	<b>166</b>
Formation gestion du temps et des priorités .....	167
Formation prise de parole en public .....	170
Formation savoir conduire une réunion .....	173
Formation français Langue Etrangère - FLE .....	176
Formation développer sa capacité mémorisation .....	179
Formation développer sa capacité de lecture .....	182
Formation gestion du stress .....	185



<b>Formations sur les ressources humaines .....</b>	<b>188</b>
Formation fiche de poste et organisation du travail .....	189
Formation entretien d'évaluation.....	192
Formation entretien professionnel.....	195
Formation sur le recrutement .....	198
Formation sur le tutorat.....	201
Formation mettre en place le référentiel national qualité pour préparer votre certification.....	204
Formation de formateur : posture et outils .....	207
Formation GPEC .....	211
Formation optimiser son plan de développement des compétences .....	214
<b>Formations pour le sanitaire et social.....</b>	<b>217</b>
Formation charte du patient / Secret professionnel .....	218
Formation éthique et respect des religions .....	221
Formation bientraitance en établissement de soins .....	224
Formation sur les risques infectieux en EHPAD .....	227
Formation accueil du public en situation de handicap .....	230
Formation prise en charge de la Douleur.....	233
Formation sur les transmissions ciblées .....	236



## Présentation des thèmes de formations

Cette plaquette de formations représente l'ensemble des champs d'interventions de la structure ALB CONSEIL. La liste des formations proposées par notre organisme ne se veut pas exhaustive. Afin d'assurer une prestation de qualité, nous prenons contact avec le commanditaire en vue de déterminer l'ensemble de ses attentes. Dans cette perspective, nous réalisons une offre en corrélation aux besoins de l'entreprise et des bénéficiaires.

### Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131425413 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les principaux **avantages** de notre organisme sont :

- La qualité et le suivi de nos prestations
- Des actions de conseil et de formation sur mesure
- Notre capacité à répondre rapidement et de manière professionnelle aux besoins de tous nos clients
- Notre flexibilité des rythmes et des temps d'intervention de nos formations pour les adapter aux contraintes professionnelles des différents secteurs d'activité.

## Modalités et délais d'accès

### Les modalités pédagogiques de la formation :

- Inter-entreprises : groupe de participants issus d'entreprises ou d'établissements différents.
- Intra-entreprise : groupe de participants d'une même entreprise ou d'un même établissement.

### Les formations peuvent se dérouler :

- En présentiel
- En distanciel
- En mixte présentiel / distanciel

### Les modalités et délais d'accès en formation :

Les modalités d'accès aux formations d'ALB CONSEIL sont à la réception d'une demande par téléphone, par mail, par le formulaire contact ou une demande d'inscription sur notre site internet. Nous analysons votre demande de formation. Dès votre validation de notre proposition commerciale, nous procédons dans les plus brefs délais au traitement de votre demande de formation, en fonction de vos disponibilités et celles de nos intervenants.

**Pour les formations en intra-entreprise**, nous nous engageons à organiser la formation dans un délai de **3 semaines au maximum**.



En ce qui concerne les **formations inter-entreprises**, notre planning annuel est accessible sur notre site internet, le délai des inscriptions est possible jusqu'à **2 jours** avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions.

**Les modalités de financement de formation :**

Plusieurs modes de financement vous permettent d'accéder à nos formations en tant que salarié via votre entreprise ou en tant que particulier (salarié, demandeur d'emploi ou indépendant).

En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.

En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.



## Formations sur la sécurité au travail



# Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail – SST

## Objectifs :

- Être capable en tant que SST de mettre en œuvre ses compétences au profit d'actions de prévention au sein de l'entreprise,
- Être capable de secourir un blessé,
- Être capable d'intervenir efficacement dans une situation d'urgence,
- Être capable de préserver l'intégrité d'une victime avant sa prise en charge par les services de secours.

**Public visé :** Tous salariés souhaitant se former en tant que Sauveteur Secouriste du Travail.

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes  Intra  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
  - Présentation du thème de la formation
  - Présentation de l'intervenant
  - Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
  - Présentation, attentes et interrogations des participants
  - Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
  - Introduction
1. Situer le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en tant qu'acteur de la prévention
  2. Situer le cadre juridique de l'intervention du SST
  3. Appréhender les notions de base en matière de prévention
  4. Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
  5. Supprimer ou réduire ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
  6. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou des situation(s) dangereuse(s)
  7. Proposer des pistes d'amélioration afin de supprimer ou réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
  8. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
  9. Situer l'enchaînement des actions à mener en fonction de la nature de l'accident et de l'état de la victime
  10. Examiner la ou les victime(s)
  11. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise

## 12. Secourir la ou les victime(s)

- Saignement(s)
- Etouffement
- Victime inconsciente et qui respire
- Victime qui ne répond pas et ne respire pas
- La victime qui se plaint de malaise
- Les brûlures
- La victime qui se plaint de douleur empêchant certains mouvements
- Plaie qui ne saigne pas abondamment
  
- **Mise en pratique :**
- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage des gestes de premiers secours et les mises en situation avec des scénarios d'accidents.
  
- **Clôture de la formation**

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

- Matériels :**
- Mannequins de secourisme
  - Un kit maquillage
  - Défibrillateur de formation
  - Un masque par stagiaire
  - Matériel de simulation
  - Accessoires
  - Un plan d'intervention SST
  - Protection pour le sol

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu)
- Deux épreuves certificatives (2 mises en situations) évaluant les compétences des participants en matière de secourisme et de prévention des risques professionnels en utilisant les grilles d'évaluation INRS
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Certificat acteur SST : maintien et actualisation des compétences des SST tous les 2 ans
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** La formation est animée par un formateur SST certifié par l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS.

**Compétences et débouchés :**

**Validation partielle de la certification :** Non

**Certifications :** Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, si les compétences du candidat sont validées par le formateur (valable 2 ans). Un recyclage de la formation doit être prévu tous les 2 ans afin d'actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

**Equivalences :** Le titulaire du certificat SST en cours de validité est réputé détenir l'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1), selon l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002 et l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007. Il n'y a pas d'équivalence entre les deux certificats de secourisme : PSC1 et SST. Seules certaines compétences du PSC1 sont communes au SST (compétences liées aux gestes de secours). Pour devenir SST, un titulaire du PSC1 doit donc acquérir les compétences manquantes lors d'une formation, et valider l'ensemble des compétences du SST en épreuves certificatives. Le titulaire du PSC1 pourrait, éventuellement, demander à ne pas suivre la totalité d'une formation SST, mais dans tous les cas il devra passer toutes les épreuves.

**Perspectives :** Formateur Sauveteur Secouriste du Travail

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 240,00 € HT par personne pour les 2 jours de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation Maintien et Actualisation des Compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail – MAC SST

## Objectifs :

- Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.
- Continuer d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Revoir, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques.

**Public visé :** Toute personne titulaire du SST en cours de validité

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Être titulaire du certificat SST

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes  Intra  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours en tant que SST sur les 2 années écoulées**

### Rappel et actualisation des compétences en prévention et en secours

1. Revoir le rôle Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en tant qu'acteur de la prévention
2. Rappeler le cadre juridique de l'intervention du SST
3. Revoir les notions de base en matière de prévention
4. Revoir le processus de remontée de l'information sur les situations dangereuses et le contenu du message afin de décrire la situation dangereuse repérée
5. Rappeler la mise en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
6. Revoir l'enchaînement des actions à mener en fonction de la nature de l'accident et de l'état de la victime
7. Rappeler les étapes pour examiner la ou les victime(s) et l'alerte en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise

## 8. Secourir la ou les victime(s) : réviser les gestes de premiers secours

- Saignement(s)
- Etouffement
- Victime inconsciente et qui respire
- Victime qui ne répond pas et ne respire pas
- La victime qui se plaint de malaise
- Les brûlures
- La victime qui se plaint de douleur empêchant certains mouvements
- Plaie qui ne saigne pas abondamment
  
- **Mise en pratique :**
  
- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage des gestes de premiers secours et les mises en situation avec des scénarios d'accidents.
  
- **Clôture de la formation**

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

### Méthodes pédagogiques :

- Bilan des 2 années écoulées
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mise en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Matériels :**

- Mannequins de secourisme
- Un kit maquillage
- Défibrillateur de formation
- Un masque par stagiaire
- Matériel de simulation
- Accessoires
- Un plan d'intervention SST
- Protection pour le sol

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu)
- Deux épreuves certificatives (2 mises en situations) évaluant les compétences des participants en matière de secourisme et de prévention des risques professionnels en utilisant les grilles d'évaluation INRS
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Certificat acteur SST : maintien et actualisation des compétences des SST tous les 2 ans
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** La formation est animée par un formateur SST certifié par l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS.

**Compétences et débouchés :**

**Validation partielle de la certification :** Non

**Certifications :** Renouvellement du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, si les compétences du candidat sont validées par le formateur (valable 2 ans). Un recyclage de la formation doit être prévu tous les 2 ans afin d'actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

**Equivalences :** Le titulaire du certificat SST en cours de validité est réputé détenir l'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1), selon l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002 et l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007. Il n'y a pas d'équivalence entre les deux certificats de secourisme : PSC1 et SST. Seules certaines compétences du PSC1 sont communes au SST (compétences liées aux gestes de secours). Pour devenir SST, un titulaire du PSC1 doit donc acquérir les compétences manquantes lors d'une formation, et valider l'ensemble des compétences du SST en épreuves certificatives. Le titulaire du PSC1 pourrait, éventuellement, demander à ne pas suivre la totalité d'une formation SST, mais dans tous les cas il devra passer toutes les épreuves.

**Perspectives :** Formateur Sauveteur Secouriste du Travail

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 120,00 € HT par personne pour 1 jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Incendie : formation équipier de 1<sup>ère</sup> intervention et manipulation d'extincteurs

**Réglementation :** Code du Travail R 4227-28 / R 4227-39 – renouvellement tous les 6 mois. Les exercices d'évacuation et de manipulation d'extincteurs, leurs dates et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

## Objectifs :

- Savoir donner l'alerte
- Savoir utiliser les moyens de première intervention
- Connaître les notions élémentaires de prévention
- Organiser une évacuation

**Public visé :** Tout le personnel de l'entreprise

**Durée :** 0,5 jour (3h30)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

**Intra** (dans les locaux de l'entreprise)  **Inter**

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### Les connaissances techniques

1. **Présentation des risques quotidiens dans l'entreprise**
2. **Le feu et la combustion**
3. **Le rôle préventif de l'équipier de première intervention**
4. **Les risques**
5. **L'alerte**
6. **L'intervention**
7. **L'évacuation**

### - **Mise en pratique**

Démonstration d'efficacité d'agents extincteurs sur différentes classes de feux  
Extinction par les participants sur feux réels

### - **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mise en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Matériels :**

- Vidéoprojecteur + films
- 1 fumigène
- Bouteille de gaz
- Bacs à gaz
- 10 extincteurs

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certification de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 500,00 € HT par demi-journée de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Exercice d'évacuation

**Réglementation :** Code du Travail R 4227-28 /R 4227-39 – renouvellement tous les 6 mois. Les exercices d'évacuation et de manipulation d'extincteurs, leurs dates et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

**Objectifs :**

- S'assurer que l'ensemble des occupants applique les consignes d'évacuation
- Définir des axes d'amélioration éventuels

**Public visé :** Tout le personnel de l'entreprise

**Durée :** Exercice de 30 minutes

1h00 registre de sécurité et compte rendu à l'entreprise

**Prérequis :** Aucun

Intra (dans les locaux de l'entreprise)  Inter

**Programme proposé :**

- Exercices relatifs aux comportements attendus lors d'une évacuation de site
- Evacuation en condition réelle : option possible d'enfumer une zone (avec un fumigène)
- Débriefing avec les acteurs de l'évacuation
- Remise d'un compte rendu détaillé de l'exercice

**Mise en pratique**

Exercice d'évacuation

**Méthodes pédagogiques :**

- Mise en situation
- Retour sur expérience

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Evaluation sommative (contrôle final)
- Mise en situation : exercice d'évacuation
- Compte rendu de l'exercice d'évacuation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 350,00 € HT pour l'exercice d'évacuation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Incendie : formation guides et serre-files + responsable d'évacuation avec exercice d'évacuation

**Réglementation :** Code du Travail R 4227-28 / R 4227-39 – renouvellement tous les 6 mois - Les exercices d'évacuation et de manipulation d'extincteurs, leurs dates et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

## Objectif :

- Savoir s'organiser et adopter les gestes indispensables à l'évacuation d'un bâtiment et de ses occupants.

**Public visé :** Tout le personnel de l'entreprise

**Durée :** 0,5 jour (3h30)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra (dans les locaux de l'entreprise)  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### Les connaissances techniques

1. Présentation des risques quotidiens dans l'entreprise
2. Le feu et la combustion
3. Lecture d'un plan d'évacuation
4. Les risques
5. L'alerte
6. Le rôle des différents acteurs
7. L'évacuation

## - Mise en pratique

Visite de l'établissement  
Visite des équipements incendie  
Exercice d'évacuation  
Mise en situation d'évacuation  
Synthèse  
Edition d'un rapport écrit

## - Clôture de la formation

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mise en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

### Matériels :

- Vidéoprojecteur + films
- 1 fumigène
- Bouteille de gaz
- Bacs à gaz
- 10 extincteurs

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation : exercice d'évacuation
- Compte rendu exercice d'évacuation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 500,00 € HT par groupe par demi-journée de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation organiser la signalétique des zones de circulation, de stockage et de travail afin d'élaborer le protocole de sécurité

## Objectifs :

- Mettre en place une signalisation adaptée à l'environnement de l'entreprise
- Organiser l'espace de travail pour identifier les zones dangereuses et les signaler par des panneaux
- Elaborer le plan et le protocole de sécurité afin d'assurer la circulation des camions, des engins en toute sécurité

**Public visé :** Direction, Chef d'entreprise, Public RH, Encadrement, Référent en santé et sécurité au travail

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** de 2 à 10 participants

Intra

Inter

## Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**1 – Les connaissances de base en prévention des risques professionnels**

**2 – Importance et enjeux en matière de signalisation de santé et de sécurité au travail**

**3 – Les principaux panneaux et signaux**

**4 – L'organisation de l'espace de travail**

**5 – La réglementation en matière de signalisation de santé et de sécurité au travail**

**6 – Le protocole de chargement et déchargement de marchandises**

- Clôture de la formation

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Exercice d'apprentissage en groupe
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et évaluation finale via fiche INRS
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation gestes et postures

## Objectifs :

- Acquérir les bases des gestes et des postures adaptés à l'activité afin de réduire la fatigue et de prévenir les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- Apprendre les techniques de manutentions appropriées en fonction de la situation de travail.

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants par session :** 10 au maximum  **Intra** (dans les locaux de l'entreprise)  **Inter**

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Les analyses des accidents du travail liés aux gestes et postures

### 2. Le corps humain

### 3. Les principes généraux des gestes et des postures

### 4. Appréciation et application aux postes de travail

### 5. Techniques gestuelles

- **Mise en pratique**

Apprentissage des techniques de manutentions appropriées en fonction de la situation de travail

Possibilité de mise en situation pratique au poste avec analyse préalable

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mise en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque lié à l'activité physique.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 800,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR

## Objectifs :

- De vous préparer à l'examen de l'AIPR afin d'obtenir l'Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la réglementation DT-DICT de juillet 2012.
- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.

## Formation AIPR encadrant :

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR encadrant.

## Formation AIPR concepteur :

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ».

En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins une personne doit être titulaire d'une AIPR « concepteur ».

## Formation AIPR opérateur :

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

- Les conducteurs : conducteur de bouteur, de chargeuse, de pelle hydraulique, de chargeuse-pelleteuse, de niveleuse, de machine de forage. Conducteur de grue à tour, de grue mobile, de grue auxiliaire de chargement. Conducteur de plateforme élévatrice mobile de personnes (PEMP), de chariot automoteur de manutention à conducteur porté, de pompe et tapis à béton...

-Les suiveurs : les suiveurs de conduite d'engins seront également soumis à l'obligation d'AIPR mais le délai d'application de cette obligation n'a toujours pas été fixé.

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** de 2 à 10 participants

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### « La durée des modules est adaptée en fonction du niveau (opérateurs, encadrement, concepteur) »

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux

La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères

La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

Définitions et glossaire

Les différents acteurs de la réforme DT – DICT

Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense

Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes)

DT suivie d'une DICT

- La préparation du projet

- La préparation des travaux

DT-DICT conjointes – « Régime simultané »

L'exécution des travaux

- Le marquage-piquetage

- Cas particulier des travaux urgents - « ATU »

- Application du « guide technique »

- La reconnaissance sur le terrain

- En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

Examen

- **Clôture de la formation**

## REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Formation en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation sommative : QCM par internet sur la plateforme QCM AIPR Examen du Ministère de la Transition écologique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Attestation de réussite à l'examen le cas échéant
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateur AIPR du niveau AIPR concepteur

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation à la méthode 5S

## Objectifs :

- Identifier les enjeux : améliorer les conditions de travail et la productivité
- Connaître les fondements et la méthodologie de la démarche 5S
- Être capable de mettre en œuvre la démarche

**Public visé :** Service production

**Durée :** 1 jour / 7h00

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

- 1. Identifier les objectifs et les enjeux de la méthode 5S**
  - 2. Découvrir les 5 étapes de la démarche**
  - 3. Mettre en œuvre la démarche des 5S**
  - 4. Mettre en application la méthode des 5S sur les postes de travail**
- Clôture de la formation

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mise en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et organisation du travail.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCA (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Identifier les enjeux : améliorer les conditions de travail et la productivité
- Connaître les fondements et la méthodologie de la démarche 5S
- Être capable de mettre en œuvre la démarche

**Public visé :** Service production, managers

**Durée :** 1 jour / 7h00

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

- 1. Identifier les objectifs et les enjeux de la méthode 5S**
  - 2. Découvrir les 5 étapes de la démarche**
  - 3. Mettre en œuvre la démarche des 5S**
  - 4. Manager les équipes avec la méthode 5S**
  - 5. Mettre en application la méthode des 5S sur les postes de travail / chantiers 5S**
- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mise en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et Evaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et organisation du travail.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation initiale acteur « Prévention des risques liés à l'Activité Physique » des secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (PRAP IBC)

La formation PRAP permet aux salariés d'acquérir des connaissances afin de participer efficacement à l'amélioration des conditions de travail. L'implication des participants est nécessaire, pour apprendre à analyser méthodologiquement leur environnement de travail et à être force de propositions en termes d'axes d'améliorations auprès de la direction.

L'objectif de la formation vise à rendre tout le personnel, capable de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

## Objectifs :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention

**Public visé :** Tout public des industries, Commerce, BTP et activités de bureau (IBC).

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes  **Intra** (dans les locaux de l'entreprise)  **Inter**

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- **Comprendre l'intérêt de la prévention**
- **Connaître les risques de son métier**

2. Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiel liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

3. Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées

4. Epreuve d'évaluation certificative : sur 1 sujet /scénario/ situation de travail de salarié du secteur concerné

5. Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

6. Mise en pratique :

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

7. Évaluation et clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Matériels spécifiques pour le secteur de la petite enfance
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Evaluation sommative : passage d'une épreuve certificative acteur PRAP IBC sanctionné par la délivrance du certificat acteur PRAP IBC
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Certificat acteur PRAP IBC d'une durée de validité de 2 ans, nécessitant de suivre la formation MAC PRAP IBC afin de renouveler le certificat
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque lié à l'activité physique et titulaire du certificat de formateur PRAP IBC de l'INRS et de l'Assurance Maladie

### Compétences et débouchés :

**Validation partielle de la certification :** Non

**Certifications :** Délivrance d'un certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (PRAP IBC), si les compétences du candidat sont validées par le formateur (valable 2 ans). Un recyclage de la formation doit être prévu tous les 2 ans afin d'actualiser ses compétences d'acteur PRAP IBC définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

### Equivalences :

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :** Non

**Perspectives :** Formateur d'acteur PRAP IBC

### Modalités d'organisation :

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

### Modalités, délais d'accès et tarifs :

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 850,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation maintien et actualisation des compétences de l'acteur « Prévention des risques liés à l'Activité Physique » des secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (MAC PRAP IBC)

La formation MAC PRAP permet de maintenir et d'actualiser les connaissances et compétences des acteurs PRAP IBC, dans le but de réduire les atteintes à la santé et d'améliorer les conditions de travail.

## Objectifs :

- Maintenir et actualiser ses compétences et savoir-faire d'acteur PRAP nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans l'entreprise ;
- Prévenir des risques professionnels spécifiques à l'activité et à l'entreprise en apportant des améliorations organisationnelles, techniques et humaines.

**Public visé :** Tout public des industries Commerce, BTP et activités de bureau (IBC).

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Être titulaire d'un certificat « d'Acteur PRAP » validé par INRS.

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes  **Intra** (dans les locaux de l'entreprise)  **Inter**

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Retour d'expériences

### 2. Partage des actions mises en place dans le cadre du projet PRAP de l'établissement ou l'entreprise

### 3. Actualisation de la formation sur la mise à jour du référentiel par rapport à l'entreprise ou de l'établissement

- Rappels des fondamentaux de la prévention
- Cas concrets sur des situations de travail

### 4. Evaluation et clôture de la formation

Abaissons Les Barrières – ALB CONSEIL – 3 avenue de Toulon 13120 Gardanne  
Tél : 06 03 53 69 98

Site internet : [www.albconseil.fr](http://www.albconseil.fr) Email : [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

N° RCS : 534 138 227 B Aix - N° Siret : 53413822700010 - APE : 7022Z

Date de création : 06/04/2020 – Date de révision : 02/04/2024 - Version : V6 - Doc.03RNQ

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Matériels spécifiques pour le secteur de la petite enfance
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Mise en situation des participants (Observation et analyse des situations de travail)
- Pédagogie par l'action : le formateur utilise son expérience pour analyser les situations de travail et donner les conseils adéquats
- Implication des participants dans la proposition de pistes d'améliorations au sein de l'entreprise
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation sommative : passage d'une épreuve certificative acteur PRAP IBC sanctionné par la délivrance du certificat acteur PRAP IBC
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Certificat acteur PRAP IBC d'une durée de validité de 2 ans, nécessitant de suivre la formation MAC PRAP IBC afin de renouveler le certificat
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque lié à l'activité physique et titulaire du certificat de formateur PRAP IBC de l'INRS et de l'Assurance Maladie



## Compétences et débouchés :

**Validation partielle de la certification :** Non

**Certifications :** Renouvellement du certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (PRAP IBC), si les compétences du candidat sont validées par le formateur (valable 2 ans). Un recyclage de la formation doit être prévu tous les 2 ans afin d'actualiser ses compétences d'acteur PRAP IBC définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

## Equivalences :

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :** Non

**Perspectives :** Formateur d'acteur PRAP IBC

## Modalités d'organisation :

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

## Modalités, délais d'accès et tarifs :

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 850,00 € HT par jour de formation.

## Les modalités de financement de formation :

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques

Cette formation vous présentera les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et vous apprendra à identifier les facteurs de risques. Vous serez capable de travailler avec tous les partenaires internes et externes à l'entreprise pour réduire les TMS et leurs conséquences financières, humaines et organisationnelles.

## Objectifs :

- Comprendre les TMS, leurs conséquences pour les salariés et l'entreprise
- Identifier les facteurs de risque des TMS pour les prévenir et les gérer
- Mettre en œuvre une démarche préventive des TMS
- Détecter les signes de la survenue de TMS pour anticiper les actions à mettre en place
- Suivre et accompagner les salariés affectés par les TMS

**Public visé :** Toute personne souhaitant mettre en œuvre une démarche de prévention des TMS

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes

Intra

Inter

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1 - Connaître les TMS et leurs facteurs de risque

### 2 - Mettre en œuvre une démarche préventive des TMS

### 3- Repérer les signes précurseurs et les éléments déclencheurs de TMS

### 4- Suivre et accompagner les salariés affectés par les TMS

### 5- Mise en application pratique

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels - TMS

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 850,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Respecter et faire respecter les gestes barrières : réfèrent covid 19

## Objectifs :

- Comprendre le mode de transmission du virus COVID 19
- Maîtriser les gestes barrières
- Faire respecter le protocole de sécurité sanitaire en vigueur au sein de l'entreprise
- Repérer et agir face à une suspicion ou un cas de COVID 19
- Comprendre et mettre en application les missions du réfèrent COVID 19

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 3h30

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Comprendre le mode de transmission du virus COVID 19

### 2. Connaître et comprendre les gestes barrières

### 3. Mettre en application les mesures de sécurité sanitaire en lien avec le protocole national déconfinement : COVID 19

### 4. Savoir agir face à une suspicion ou un cas COVID 19

### 5. Les missions du réfèrent COVID 19

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** présentiel ou distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 500,00 € HT par groupe et demi-journée de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 300,00 € HT par personne pour la demi-journée de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation « Acteurs prévention secours – Aide et soin à domicile » (APS ASD)

Rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de prévention, il peut développer un comportement adapté et proposer des améliorations de ses différentes situations de travail.

## Objectifs :

- Réduire les accidents de travail dus aux manutentions de personne à mobilité réduite
- Conserver les personnes à mobilité réduite dans un niveau d'autonomie maximum compte tenu de leur capacité
- Diminuer les facteurs de risques des TMS
- Développer l'autonomie de l'établissement de soins en matière de prévention des risques liés à l'activité physique
- PREFAS : Protéger, Examiner, Faire Alerter et Secourir

**Public visé :** Tous les acteurs du secteur de l'aide à domicile

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes  Intra  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### Domaine 1 : Prévention

1. **Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure**
2. **Observer et analyser une Situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans la structure**
3. **Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi**
4. **Travail intersession :** A la fin du module concernant la prévention, le 3<sup>ème</sup> jour est mis en place un travail personnel d'intersession. L'ordre des séquences abordées sur les 2 premiers jours pourra être changé en fonction de la réceptivité du public de stagiaires.

## Domaine 2 : Secours : être capable d'intervenir face à une situation d'accident

5. Situer le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en tant qu'acteur de la prévention
6. Situer le cadre juridique de l'intervention du SST
7. Appréhender les notions de base en matière de prévention
8. Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
9. Supprimer ou réduire ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
10. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou des situation(s) dangereuse(s)
11. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
12. Situer l'enchaînement des actions à mener en fonction de la nature de l'accident et de l'état de la victime
13. Examiner la ou les victime(s)
14. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
15. Secourir la ou les victime(s)
  - Saignement(s)
  - Etouffement
  - Victime inconsciente et qui respire
  - Victime qui ne répond pas et ne respire pas
  - La victime qui se plaint de malaise
  - Les brûlures
  - La victime qui se plaint de douleur empêchant certains mouvements
  - Plaie qui ne saigne pas abondamment
- **Mise en pratique :**
- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage des gestes de premiers secours et les mises en situation avec des scénarios d'accidents.
- **Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Matériels de secourisme :**
- Mannequins de secourisme
  - Un kit maquillage
  - Défibrillateur de formation
  - Un masque par stagiaire
  - Matériel de simulation
  - Accessoires
  - Un plan d'intervention SST
  - Protection pour le sol

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Travail intersession : observer sa propre situation de travail, en repérant les situations dangereuses et proposer des améliorations.
- Evaluation formative (contrôle continue) et évaluation finale via fiche INRS
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Carte APS ASD
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- Le Certificat APS ASD est validé au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.
- Prévoir un recyclage de 7 heures tous les 2 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque lié à l'activité physique, en prévention des risques professionnels et gestes de premiers secours



## Compétences et débouchés :

**Validation partielle de la certification :** Non

**Certifications :** Délivrance d'un certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile (APS ASD), si les compétences du candidat sont validées par le formateur (valable 2 ans). Un recyclage de la formation doit être prévu tous les 2 ans afin d'actualiser ses compétences d'APS ASD définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

**Equivalences :** Le titulaire du certificat APS ASD en cours de validité est réputé détenir, par équivalence, le certificat SST et le certificat PRAP IBC.

Le titulaire du certificat SST en cours de validité est réputé détenir l'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1), selon l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002 et l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007.

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :** Non

**Perspectives :** Formateur d'acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile

## Modalités d'organisation :

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

## Modalités, délais d'accès et tarifs :

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

## Les modalités de financement de formation :

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation recyclage du certificat des « Acteurs prévention secours – Aide et soin à domicile » (MAC - APS ASD)

Rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de prévention, il peut développer un comportement adapté et proposer des améliorations de ses différentes situations de travail.

## Objectifs :

- Maintenir les compétences d'acteur de la prévention à domicile.
- Contribuer à diminuer les facteurs de risques des TMS.
- Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

**Public visé :** Tous les acteurs du secteur de l'aide à domicile

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Salariés du secteur de l'aide et des soins à domicile à jour de moins de 24 mois du certificat APS ASD

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes  Intra  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### Domaine 1 : Prévention

1. Retour d'expérience sur les actions menées en prévention des risques professionnels

### Domaine 2 : Secours : être capable d'intervenir face à une situation d'accident

1. Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours en tant que SST sur les 2 années écoulées
2. Rappel et actualisation des compétences en prévention et en secours
3. Situer le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en tant qu'acteur de la prévention

4. Situer le cadre juridique de l'intervention du SST
  5. Appréhender les notions de base en matière de prévention
  6. Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
  7. Supprimer ou réduire ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
  8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou des situation(s) dangereuse(s)
  9. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
  10. Situer l'enchaînement des actions à mener en fonction de la nature de l'accident et de l'état de la victime
  11. Examiner la ou les victime(s)
  12. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
  13. Secourir la ou les victime(s)
    - Saignement(s)
    - Etouffement
    - Victime inconsciente et qui respire
    - Victime qui ne répond pas et ne respire pas
    - La victime qui se plaint de malaise
    - Les brûlures
    - La victime qui se plaint de douleur empêchant certains mouvements
    - Plaie qui ne saigne pas abondamment
- **Mise en pratique :**
- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage des gestes de premiers secours et les mises en situation avec des scénarios d'accidents.
- **Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Matériels de secourisme :**
- Mannequins de secourisme
  - Un kit maquillage
  - Défibrillateur de formation
  - Un masque par stagiaire
  - Matériel de simulation
  - Accessoires
  - Un plan d'intervention SST
  - Protection pour le sol

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Travail intersession : observer sa propre situation de travail, en repérant les situations dangereuses et proposer des améliorations.
- Evaluation formative (contrôle continue) et évaluation finale via fiche INRS
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Carte APS ASD
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- Le Certificat APS ASD est validé au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.
- Prévoir un recyclage de 7 heures tous les 2 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés en prévention du risque lié à l'activité physique, en prévention des risques professionnels et gestes de premiers secours



## Compétences et débouchés :

**Validation partielle de la certification :** Non

**Certifications :** Renouvellement du certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile (APS ASD), si les compétences du candidat sont validées par le formateur (valable 2 ans). Un recyclage de la formation doit être prévu tous les 2 ans afin d'actualiser ses compétences d'APS ASD définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

**Equivalences :** Le titulaire du certificat APS ASD en cours de validité est réputé détenir, par équivalence, le certificat SST et le certificat PRAP IBC.

Le titulaire du certificat SST en cours de validité est réputé détenir l'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1), selon l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002 et l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007.

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :** Non

**Perspectives :** Formateur d'acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile

## Modalités d'organisation :

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

## Modalités, délais d'accès et tarifs :

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

## Les modalités de financement de formation :

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite d'un transpalette gerbeur à conducteur accompagnant

## Objectif :

- Connaître les règles de conduite en sécurité avec un transpalette gerbeur à conducteur accompagnant.
- Savoir manipuler ou utiliser un transpalette ou gerbeur électrique à conducteur accompagnant en respectant les règles de sécurité conformément aux textes en vigueur.

**Public visé :** Toute personne âgée d'au moins 18 ans, utilisant régulièrement ou occasionnellement un transpalette gerbeur à conducteur accompagnant. Être médicalement apte à la conduite. Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants de manutention, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage.

**Durée :** 7h00 / 1 jour

**Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 6 par session

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

### 1 – La réglementation

### 2 – La technologie des gerbeurs électriques

### 3 – La prévention des risques

### 4 - La conduite

### 5 – Tests d'évaluation

- Tests théoriques
- Tests pratiques

### - Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Tests théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Avis d'autorisation de conduite du transpalette gerbeur à conducteur accompagnant
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.
- Délivrance d'un titre autorisation de conduite pré renseigné.
- Prévoir un recyclage tous les 5 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés en conduite en sécurité de gerbeur électrique à conducteur accompagnant.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de chariot élévateur

## Objectif :

Le conducteur de chariot doit être capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot.
- De réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur.

**Public visé :** Toute personne âgée d'au moins 18 ans, appelée à conduire un chariot élévateur. Être médicalement apte à la conduite. Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants de manutention, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage.

**Durée :** Durée en fonction de l'expérience en conduite de chariot élévateur et des catégories      **Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 6 par session

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

1. **Connaître la réglementation sur la conduite en sécurité des chariots**
2. **Comprendre le fonctionnement des organes et équipements des chariots**
3. **Identifier les principaux risques liés à la conduite et à la maintenance des chariots**
4. **Réaliser en sécurité les opérations de manutention impliquant la mise en œuvre des chariots**
5. **Tests d'évaluation théoriques et pratiques**

### Mise en pratique :

- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage ou l'approfondissement de la conduite en sécurité du chariot élévateur.
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Tests théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Avis d'autorisation de conduite de chariot élévateur
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.
- Délivrance d'un titre autorisation de conduite pré renseigné.
- Prévoir un recyclage tous les 5 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés en conduite en sécurité de chariot élévateur.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de pont roulant

## Objectif :

Le conducteur de pont roulant doit être capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du pont roulant pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du pont roulant.
- De réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du pont roulant.

**Public visé :** Toute personne âgée d'au moins 18 ans, appelée à utiliser un pont roulant. Être médicalement apte à la conduite. Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage.

**Durée :** Durée en fonction de l'expérience en conduite de pont roulant et des catégories      **Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 6 par session

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

1. **Connaître la réglementation sur la conduite en sécurité des ponts roulants**
2. **Comprendre les principaux modes de commandes**
3. **Identifier les principaux risques liés à l'utilisation des ponts roulants**
4. **Comprendre les notions élémentaires de physique**
5. **Comprendre la technologie des ponts roulants**
6. **Réaliser en sécurité les opérations de levage impliquant la mise en œuvre des ponts roulants**
7. **S'assurer des vérifications et entretien d'usage des ponts roulants**
8. **Utiliser la commande sans fil en respectant les règles de sécurité : en option**
9. **Tests d'évaluation théoriques et pratiques**

**Mise en pratique :**

- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage ou l'approfondissement de l'utilisation en sécurité du pont roulant.
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Tests théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Avis d'autorisation à l'utilisation en sécurité des ponts roulants
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.
- Délivrance d'un titre autorisation de conduite pré renseigné.
- Prévoir un recyclage tous les 5 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés dans l'utilisation en sécurité des ponts roulants.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite des engins de chantier

## Objectif :

Le conducteur d'engins de chantier doit être capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements des engins de chantier pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation des engins de chantier.
- De réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre d'engins de chantier.

**Public visé :** Toute personne âgée d'au moins 18 ans, appelée à conduire des engins de chantier. Être médicalement apte à la conduite. Être obligatoirement muni des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, casque de chantier homologué, gants de manutention, protections auditives, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage.

**Durée :** Durée en fonction de l'expérience en conduite des engins de chantier et des catégories **Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 6 par session

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

1. **Connaître la réglementation sur la conduite en sécurité des engins de chantier**
2. **Comprendre le fonctionnement des organes et équipements des engins de chantier**
3. **Connaître les principaux types d'engins de chantier**
4. **Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de chantier**
5. **Identifier les principaux risques liés à la conduite et à la maintenance des engins de chantier**
6. **Maîtriser les vérifications à réaliser à la prise de poste, stationner l'engin et positionner les équipements en sécurité en fin de poste**

7. Réaliser en sécurité les manœuvres impliquant la mise en œuvre des engins de chantier
  8. Utiliser la commande sans fil en respectant les règles de sécurité : en option
  9. Réaliser le chargement / déchargement sur porte-engins en toute sécurité : en option pour certaines catégories
  10. Tests d'évaluation théoriques et pratiques
- **Mise en pratique :**
  - La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage ou l'approfondissement de la conduite en sécurité des engins de chantier.
  
  - **Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Tests théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Avis d'autorisation de conduite des engins de chantier
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.
- Délivrance d'un titre autorisation de conduite pré renseigné.
- Prévoir un recyclage tous les 10 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés en conduite en sécurité d'engins de chantier.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de grue auxiliaire de chargement

## Objectif :

Le conducteur de grue auxiliaire de chargement doit être capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de la grue de chargement pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation de la grue de chargement.
- De réaliser en sécurité les manœuvres prescrites, impliquant la mise en œuvre de la grue de chargement.

**Public visé :** Toute personne âgée d'au moins 18 ans, appelée à conduire une grue auxiliaire de chargement. Être médicalement apte à la conduite. Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage.

**Durée :** Durée en fonction de l'expérience en conduite de la grue auxiliaire de chargement **Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 6 par session

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

1. **Connaître la réglementation sur la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement**
2. **Connaître les principaux types de grue de chargement**
3. **Comprendre le fonctionnement des organes et équipements des grues de chargement**
4. **Connaître les notions élémentaires de physique**
5. **Identifier les principaux risques liés à l'utilisation et à la maintenance des grues de chargement**

6. **Maîtriser le déplacement, l'exploitation des grues de chargement sur site, ainsi que les accessoires de levage et règles d'élingage**
7. **Maîtriser les vérifications d'usage des grues de chargement**
8. **Maîtriser les vérifications à réaliser à la prise de poste, les opérations d'entretien et de fin de poste**
9. **Réaliser en sécurité les manœuvres impliquant la mise en œuvre des grues de chargement**
10. **Tests d'évaluation théoriques et pratiques**

**Mise en pratique :**

- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage ou l'approfondissement de la conduite en sécurité des grues de chargement.
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Tests théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Avis d'autorisation de conduite grue auxiliaire de chargement
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.
- Délivrance d'un titre autorisation de conduite pré renseigné.
- Prévoir un recyclage tous les 5 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés en conduite en sécurité de grue auxiliaire de chargement.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnel - PEMP

## Objectif :

Le conducteur de PEMP doit être capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de la PEMP pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation de la PEMP.
- De réaliser en sécurité les manœuvres prescrites, impliquant la mise en œuvre de PEMP.

**Public visé :** Toute personne âgée d'au moins 18 ans, appelée à conduire une PEMP. Être médicalement apte à la conduite. Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage.

**Durée :** Durée en fonction de l'expérience en conduite de PEMP et des catégories      **Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 6 par session

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

1. **Connaître la réglementation sur la conduite en sécurité des PEMP**
2. **Comprendre le fonctionnement des organes et équipements des PEMP**
3. **Connaître les principaux types de PEMP**
4. **Connaître les notions élémentaires de physique**
5. **Identifier les principaux risques liés à l'utilisation et à la maintenance des PEMP**
6. **Maîtriser les vérifications d'usage des PEMP**
7. **Maîtriser les vérifications à réaliser à la prise de poste, les opérations d'entretien et de fin de poste**

## 8. Réaliser en sécurité les manœuvres impliquant la mise en œuvre des PEMP

## 9. Tests d'évaluation théoriques et pratiques

- **Mise en pratique :**
- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage ou l'approfondissement de la conduite en sécurité des PEMP.
- **Clôture de la formation**

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Tests théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Avis d'autorisation de conduite de PEMP
- Formulaire d'évaluation de la formation



**Validation :**

- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.
- Délivrance d'un titre autorisation de conduite pré renseigné.
- Prévoir un recyclage tous les 5 ans.

**Formateur :** Formateurs spécialisés en conduite en sécurité de PEMP.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation habilitation électrique

## Objectif :

- Identifier les dangers de l'électricité.
- Analyser le risque électrique.
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

**Public visé :** Pour toute personne amener à effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles. Être médicalement apte dans son activité professionnelle.

**Durée :** Durée en fonction des symboles / initiale / recyclage / **Prérequis :** Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

### Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510 en relation avec les domaines de tension.

1. Les notions élémentaires d'électricité
2. Le risque électrique
3. La prévention du risque électrique
4. L'habilitation électrique
5. Prescriptions aux personnes, obligation de formation
6. Les opérations et leur environnement
7. La conduite à tenir en cas d'accident
8. Les thèmes spécifiques en fonction des symboles de l'habilitation.
9. Tests théoriques et pratiques

- **Mise en pratique :**
- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage ou l'approfondissement des connaissances sur des installations électriques.
- **Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Avis après la formation et délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné.
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Validation :**

- A l'issue de la formation, un avis favorable ou défavorable sur l'habilitation est émis dans la forme précisée par la norme NFC 18-510 et une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

**Formateur** : Formateurs spécialisés à la prévention du risque électrique.

**Modalités d'organisation :**

**Dates** : A déterminer

**Horaires** : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu** : A déterminer

**Organisation de l'action** : formation continue

**Contact** : 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique** : formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 700,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 150,00 € HT par personne par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact** : 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation travail en hauteur : utilisation de harnais de sécurité

## Objectifs :

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire afin de travailler en toute sécurité en hauteur.
- Savoir identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.
- Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant.

**Public visé :** Personnel effectuant des travaux en hauteur. Être médicalement apte dans son activité professionnelle.

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 8 au maximum

Intra

Inter

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

### Partie théorique :

#### 1. Aspect réglementaire des équipements de protection individuelle (EPI) :

#### 2. Typologie

Les risques de chute en hauteur

Les protections collectives

Protection individuelle

### Partie pratique :

#### 1 - Exercices pratiques

#### 2 - Mise en situation

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Matériel de sécurité pour réaliser les exercices pratiques de travail en hauteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique et pratique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Délivrance d'un titre d'autorisation de travail en hauteur pré renseignée
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé sur la prévention du risque du travail en hauteur

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 800,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formations sur la prévention des risques professionnels

# Formation évaluer les risques professionnels - EvRP

## Objectif :

- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de l'assurance maladie risques professionnels/INRS, facilitant la mise en œuvre de plan d'action de prévention.

**Public visé :** Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels.

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Connaissances de base en prévention des risques professionnels

**Nombre de participants :** 12 au maximum

Intra

Inter

**Références :** Article L 4121-1 du Code du Travail

Référentiel de formation Carsat sur l'évaluation des risques professionnels

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### Rappel des connaissances de base en prévention des risques professionnels

#### Préparer et engager la démarche EvRP dans le respect des bonnes pratiques du réseau

1. Traduire et intégrer les bonnes pratiques du Réseau Prévention dans la démarche d'EvRP
2. Assurer une approche pluridisciplinaire de l'EvRP
3. Rechercher et exploiter les informations internes et externes à l'entreprise, pouvant être utilisées pour l'EvRP
4. Favoriser et organiser la démarche participative à chaque étape de l'EvRP
5. Organiser dans son champ de responsabilités, la démarche EvRP dans son entreprise

## Conduire et mettre en œuvre la démarche EvRP

Les étapes de la démarche EvRP : faire des liens entre les étapes de la démarche et les bonnes pratiques de prévention.

1. Identifier les risques d'atteinte à la santé des salariés de l'entreprise, en prenant en compte le travail réel
  2. Evaluer les risques identifiés en mettant en place une cotation
  3. Faciliter la prise de décision quant à la mise en œuvre d'un plan d'action de prévention, à partir de l'évaluation des risques réalisée
  4. Garantir la démarche EvRP
  5. Organiser la mise à jour de l'EvRP
- Clôture de la formation

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra/ Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique et pratique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur certifié à l'évaluation des risques professionnels et salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Analyse de la demande de formation :** Nous nous engageons à vérifier la corrélation entre la demande de formation et les objectifs de la formation de l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, d'analyser la demande de formation en fonction du contexte, du public et des précautions à respecter en cours de formation (respect de l'anonymat, de la confidentialité des échanges, pas de recherche de responsabilités, ni de juridicisation, la protection de la parole, la transparence sur le déroulement de l'action de prévention pour les acteurs de l'entreprise, sur le choix des situations de travail (pas en lien avec l'activité des stagiaires, pas personnelles, ni extra-professionnelles)).

**Organisation de l'action :** formation continue avec une intersession de 15 jours comprenant une analyse de situation de travail : 2 jours + 1 jour avec 15 jours d'intervalle.

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise (groupe de participants issus d'entreprises différentes) :** voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 780,00 € HT par personne pour les 3 jours de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCA (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail

## Objectif :

- Conseiller et accompagner l'employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'assurance maladie risques professionnels/INRS.

**Public visé :** Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et sécurité au travail.

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Connaissances de base en prévention des risques professionnels

**Nombre de participants :** 12 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### Rappel des connaissances de base en prévention des risques professionnels :

### Conseiller l'employeur dans le choix et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

1. Situer l'établissement au regard de la prévention des risques
2. Apprécier la démarche de prévention des risques professionnels de l'établissement
3. Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
4. Contribuer à la mise à jour des documents utiles à l'EvRP

## Proposer des mesures de prévention et suivre la mise en œuvre du plan d'actions de prévention

1. Identifier les mesures de prévention à partir de l'évaluation a priori des risques et d'une démarche a posteriori

### Articuler ces actions avec les autres intervenants internes et externes de l'établissement

1. Situer son rôle parmi les acteurs en santé sécurité au travail
  2. Rechercher et exploiter les informations internes et externes à l'établissement pouvant être utilisées
  3. Echanger avec d'autres interlocuteurs de l'établissement sur la problématique Santé et Sécurité au Travail
- Clôture de la formation

#### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

#### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

#### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique et pratique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur certifié à l'évaluation des risques professionnels et salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Analyse de la demande de formation :** Nous nous engageons à vérifier la corrélation entre la demande de formation et les objectifs de la formation de l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, d'analyser la demande de formation en fonction du contexte, du public et des précautions à respecter en cours de formation (respect de l'anonymat, de la confidentialité des échanges, pas de recherche de responsabilités, ni de juridicisation, la protection de la parole, la transparence sur le déroulement de l'action de prévention pour les acteurs de l'entreprise, sur le choix des situations de travail (pas en lien avec l'activité des stagiaires, pas personnelles, ni extra-professionnelles)).

**Organisation de l'action :** formation continue avec une intersession de 15 jours comprenant une analyse de situation de travail : 2 jours + 1 jour avec 15 jours d'intervalle.

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 780,00 € HT par personne pour les 3 jours de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation évaluation et prévention de la pénibilité au travail

## Objectifs :

- Connaître la réglementation sur la pénibilité au travail
- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des facteurs de pénibilité dans votre entreprise
- Mettre en œuvre une démarche de prévention et faire évoluer son document unique d'évaluation des risques
- Connaître la réglementation sur la négociation d'accord ou la conclusion d'un plan d'action à la suite de l'analyse de la pénibilité

**Public visé :** Direction, DRH, responsable sécurité, membre du CHSCT, médecin, infirmier...

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 12 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Pénibilité au travail : contexte réglementaire

### 2. Evaluation de la pénibilité au travail

### 3. La réglementation sur la négociation collective de la pénibilité au travail

### 4. Gestion et suivi de la pénibilité

- Clôture de la formation

## Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique et pratique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation initiation aux risques psychosociaux

## *Acquérir des connaissances de base sur les risques psychosociaux.*

### **Objectifs :**

- Identifier les RPS (risques psychosociaux) comme un risque professionnel
- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS
- Repérer les mesures de prévention primaire

**Public visé :** Toute personne susceptible, dans son entreprise, de participer à une démarche de prévention des RPS

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Connaissances de base en prévention des risques professionnels

**Nombre de participants :** 12 au maximum

**Références :** Article L 4121-1 du Code du Travail  
Référentiel de formation de l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS sur les RPS

Intra

Inter

### **Programme proposé :**

#### **Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
- Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

- 1. Les catégories de RPS**
- 2. Les facteurs de RPS présents dans la situation de travail**
- 3. Les RPS comme un risque professionnel**
- 4. Les différentes approches en prévention**

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur certifié à l'initiation des risques psychosociaux

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Analyse de la demande de formation :** Nous nous engageons à vérifier la corrélation entre la demande de formation et les objectifs de la formation de l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, d'analyser la demande de formation en fonction du contexte, du public et des précautions à respecter en cours de formation (respect de l'anonymat, de la confidentialité des échanges, pas de recherche de responsabilités, ni de juridiction, la protection de la parole, la transparence sur le déroulement de l'action de prévention pour les acteurs de l'entreprise, sur le choix des situations de travail (pas en lien avec l'activité des stagiaires, pas personnelles, ni extra-professionnelles)).

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 600,00 € HT par personne pour les 2 jours de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation prévenir le harcèlement moral en milieu professionnel

## Objectifs :

- Reconnaître les situations de harcèlement moral.
- Maîtriser le cadre juridique et conseiller l'entreprise dans ses actions en matière de prévention du harcèlement moral.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement moral.
- Mettre en place des mesures afin de prévenir les situations de harcèlement moral.

**Public visé :** DRH, RRH, Représentant du personnel, Manager, Cadre, Chef de service ou toute personne souhaitant participer à la prévention en entreprise vis-à-vis du harcèlement

**Durée :** 1 jour / 7h00

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
- Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

- 1. Connaître le cadre juridique du harcèlement moral**
- 2. Identifier et analyser une situation de harcèlement moral**
- 3. Réagir face à un cas de harcèlement moral : l'alerte et l'enquête**
- 4. Contribuer à la mise en place d'une prévention primaire**

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation plan de prévention entreprise extérieure

## Objectifs :

- Connaître la réglementation concernant le plan de prévention
- Elaborer une trame de plan de prévention transposable dans le cadre de ses activités
- Réaliser des plans de prévention complets et adaptés aux opérations à mener

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 1,5 jours (10,5h)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
- Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

1. **Le plan de prévention : définition, objectifs, aspects, les entreprises utilisatrices, les entreprises extérieures...**
  2. **Les dispositions réglementaires du plan de prévention**
  3. **Les responsabilités de l'entreprise extérieure et de l'entreprise utilisatrice**
  4. **Les étapes clés d'un plan de prévention : préparation de l'analyse et de l'évaluation des risques, visite préalable des lieux d'intervention, mise en commun des risques et élaboration de mesures de prévention, cas d'interférence de risque, documents à joindre au plan**
  5. **La rédaction du plan de prévention : rubriques obligatoires du plan de prévention de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure, tableau récapitulatif des risques, rubriques et documents spécifiques en fonction des opérations à réaliser**
  6. **Informers les salariés du site et de l'entreprise extérieure**
  7. **Accompagnement à la rédaction du plan de prévention**
  8. **Suivi du plan de prévention : les mises à jour, information des acteurs internes et externes, consultation du plan de prévention.**
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectif :**

- Recueillir les faits nécessaires pour analyser un accident de travail
- Mettre en œuvre une méthode d'analyse d'accident de travail
- Rechercher et prioriser des mesures de prévention
- Rédiger le plan d'actions

**Public visé :** Tout public**Durée :** 2 jours (14 heures)**Prérequis :** Aucun**Nombre de participants :** 10 au maximum **Intra** **Inter****Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
- Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

**1. Les connaissances de base en prévention des risques professionnels****2. Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail****3. Le recueil et l'organisation des faits****4. L'analyse de l'accident du travail****5. La recherche et la priorisation des mesures de prévention****6. La rédaction et le suivi du plan d'action**

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Evaluation de la formation :**

- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation document unique d'évaluation des risques professionnels

## Objectif :

- Identifier et évaluer les risques professionnels pour chaque unité de travail
- Rechercher des mesures de prévention
- Elaborer le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'action
- Mettre en œuvre le plan d'action

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 3 jours (21 heures)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
- Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

### 1. Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

### 2. Importance et enjeux du document unique

### 3. Les étapes de la démarche d'évaluation des risques professionnels

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaires d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

## Objectifs :

- Comprendre les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- Maîtriser le cadre juridique et conseiller l'entreprise dans ses actions en matière de prévention du harcèlement sexuel.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agressions sexistes.

**Public visé :** Référent harcèlement sexuel, Public RH, Représentant du personnel, Manager ou toute personne souhaitant participer à la prévention en entreprise vis-à-vis du harcèlement

**Durée :** 1 jour / 7h00

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
- Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

- 1. Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**
  - 2. Connaître le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes**
  - 3. Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes**
  - 4. Réagir face à un cas de harcèlement sexuel : l'alerte et l'enquête**
  - 5. Contribuer à la mise en place d'une prévention primaire**
- **Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaires d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 600,00 € HT par personne pour 1 jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation Environnement : procédure et guide de tri sélectif des déchets

## Objectifs :

- Réaliser un diagnostic des déchets entreprise de terrassement.
- Rédiger une procédure de gestion des déchets à usage des équipes.
- Rédiger un guide de tri des déchets avec des fiches pédagogique.

**Public visé :** Direction, Chef d'entreprise, Encadrement, la personne en charge de la gestion des déchets sur le plan opérationnel.

**Durée :** 4 jours / 28 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** de 2 à 10 participants

Intra

Inter

## Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

## 1 – Diagnostic

## 2 – Procédure de gestion des déchets

## 3 – Guide de tri des déchets

- Clôture de la formation

## Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateur spécialisé en environnement

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation sensibilisation à l'amiante dans les bâtiments et travaux

## Objectifs :

- Sensibilisation sur les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits.
- Sensibilisation sur les définitions et les applications des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Sensibilisation sur le mode Opérateur, la façon de l'appliquer, de le lire, en fonction des cas.

**Public visé :** Travailleur du bâtiment ou travaux public - Personnel intervenant dans le domaine de la maintenance - Catégories de personnel - Personnel opérateur : Savoir lire un mode opératoire.

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Maîtrise orale et écrite de la langue française.

**Nombre de participants :** 1 à 10 personnes

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### MODULE 1 : REGLEMENTATION

### MODULE 2 : CLASSIFICATION DES DECHETS

### MODULE 3 : FILIERES DE GESTION DES DECHETS

### MODULE 4 : METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

### MODULE 5 : ETUDE DE CAS

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs préventeurs, bénéficiant d'une expérience de la prévention des risques sur chantiers, formés et qualifiés à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et d'animation.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

## Objectifs :

Le projet vise à améliorer la manière dont chacun gère ses activités et traite les problèmes éventuels, liés :

- Au risque sanitaire pour le consommateur.
- Au respect des exigences du client & de la réglementation.

Pour cela chaque stagiaire devra :

- Connaître les principaux dangers et risques.
- Identifier les situations pouvant présenter un risque potentiel.
- Intégrer les règles de prévention, de protection et d'intervention prévues dans l'entreprise.

**Public visé :** Cette formation s'adresse à toutes les personnes voulant comprendre ou mettre en place la méthode HACCP en fonction de son secteur d'activité.

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 1 à 10 personnes

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
  
- **Qu'est ce que c'est l'hygiène alimentaire ?**
- **La réglementation et l'environnement commercial**
- **Les bonnes pratiques d'hygiène et la démarche HACCP**
- **Les dangers chimiques, physiques, biologiques**
- **La maîtrise des risques : La prévention, l'intervention**
- **Le rôle de chacun dans la maîtrise des risques**
- **Entretien des locaux et du matériel (séquence adaptée à vos modes opératoires)**
- **Hygiène et pratiques du personnel**
- **Les non-conformités constatées. Analyse des dysfonctionnements**
- **Réclamations clients - Audits internes - Audits externes**
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateur spécialisé en hygiène alimentaire

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



## Formations sur les relations humaines au travail

# Formation à la méthodologie de la médiation et la posture du médiateur

## Objectif :

- Acquérir des outils, une méthodologie et des techniques de communication pour faciliter sa posture de médiateur

**Public visé :** Toute personne souhaitant mettre en œuvre les méthodes de la médiation

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 personnes

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. La méthodologie de la médiation
2. Adaptation de la méthodologie de la médiation à des situations d'urgences : méthode DESC
3. Mise en pratique des méthodologies à l'aide de cas concrets
4. Les limites de la médiation
5. Le médiateur : posture, éthique, pouvoir, qualités
6. Questionnement et lien avec la pratique
7. Communication et relation
8. Les techniques de la communication
9. Mise en pratique des techniques de communication et méthodologie du cercle de Fiutak à l'aide de cas concrets
10. Distinction entre objectivité et subjectivité (faits et interprétations) dans le cadre des conflits
11. La gestion de conflit
12. La gestion des émotions
13. Mise en pratique des techniques de gestion de conflit et méthodologie du cercle de Fiutak à l'aide de cas concrets

## 14. Elaboration d'un plan d'actions par les médiateurs pour améliorer leurs pratiques professionnelles

### - Clôture de la formation

#### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

#### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

#### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

#### Formateur :

- Médiateur

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation aux techniques de base de la communication

## Objectifs :

- Connaître les différents modes de communication
- Identifier les éléments influant sur la communication
- Maîtriser les différentes techniques de communication
- Utiliser les outils de communication : écoute active, silence, reformulation...

**Public visé :** toute personne qui désire améliorer ses techniques de communication.

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

#### 1. Le fonctionnement de la communication

#### 2. Les différents types et mode de communication

#### 3. Les règles de base et les techniques pour optimiser sa communication

#### 4. Les outils de la communication

- Clôture de la formation

## Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé sur les techniques de communication.

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Adopter un positionnement constructif
- Comprendre les besoins fondamentaux de reconnaissance
- Communiquer de manière assertive
- Anticiper et gérer les situations conflictuelles

**Public visé :** tout public

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

- 1. Comprendre ce qu'est un conflit ?**
  - 2. La nature des conflits**
  - 3. Les différents comportements dans un conflit**
  - 4. Désamorcer un conflit latent**
  - 5. Résoudre un conflit ouvert**
- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Médiateur et formateur spécialisé dans la gestion des conflits

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation les fondamentaux de la gestion de projets

## Objectifs :

- Acquérir une méthodologie pour gérer ses projets.
- Savoir préparer ses projets en utilisant les techniques et outils de préparation et de pilotage.
- Mettre en œuvre les différentes étapes d'un projet, selon un processus collaboratif.
- Repérer les pièges.

**Public visé :** toute personne impliquée dans la réalisation d'un projet.

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Comprendre ce qu'est la gestion de projet ?

### 2. Les phases de préparation du projet : le cadrage et le lancement du projet

### 3. Les étapes clés de la gestion de projet selon un processus collaboratif

### 4. Mise en pratique et développement des axes de progression de sa pratique dans la gestion de projet

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans la gestion de projets

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Être capable de comprendre les représentations et comportements humains face au changement
- Être capable de donner du sens au changement pour lever les blocages de l'équipe
- Être capable de s'approprier les outils de communication pour anticiper les difficultés liées aux situations de changement
- Être capable d'accompagner les collaborateurs dans les différentes phases du changement

**Public visé :** Tout manager confronté à un changement au sein de sa structure

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 personnes

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Les représentations du changement**
  2. **Les différents types de comportements et attitudes face au changement**
  3. **S'approprier le changement pour transmettre le sens de ce projet aux équipes**
  4. **Savoir communiquer sur le changement**
  5. **Accompagner aux différentes étapes du changement**
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en accompagnement au changement

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Appréhender les missions du manager
- Adopter une attitude managériale en cohérence avec soi et ses valeurs
- Développer les principes, les techniques et les outils de management
- Maîtriser les techniques de management participatif afin d'optimiser le fonctionnement de l'équipe

**Public visé :** Manager**Durée :** 2 jours / 14 heures**Prérequis :** Aucun**Nombre de participants :** 10 personnes **Intra** **Inter****Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Les missions, les rôles et la posture du manager**
  2. **Appréhender les techniques clés du management d'équipe**
  3. **Savoir suivre et faire progresser son équipe**
  4. **Connaître les techniques de communication et de gestion des conflits**
  5. **Adapter son management à soi et ses valeurs**
- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé aux techniques de management

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formations pour les instances représentatives du personnel

# Formation initiale santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE et de la CSSCT

Le contenu du programme sera adapté en fonction de l'effectif, du public des entreprises, des missions et moyens du CSE.

En effet, il faudra distinguer les entreprises :

- de 11 à 49 salariés (mise en place, élections, durée du mandat, composition, missions, moyens du CSE)
- de 50 à 300 salariés sans CSSCT (mise en place, élections, durée du mandat, composition, missions, moyens et fonctionnement du CSE sans CSSCT)
- de + de 300 salariés avec une CSSCT mise en place. (Modalités de mise en place de la CSSCT, composition les attributions de la CSSCT, prérogatives particulières et de moyens élargis Art L. 4523-1 à L. 4526-1 du code du travail., fonctionnement du CSE)

**Réglementation :**

**Article L. 2315-18 du Code du travail :** Les membres de la délégation du personnel du CSE et le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

- 1° De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;
- 2° De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés.

Sans préjudice des dispositions de l'article L. 2315-22-1, le financement de la formation prévue au premier alinéa du présent article est pris en charge par l'employeur dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

**Objectifs :**

- Permettre aux membres du CSE de comprendre leurs prérogatives et leurs missions dans le cadre du fonctionnement de l'instance
- Connaître les acteurs internes et externes de l'HSCT
- Connaître la réglementation de base en santé, sur la sécurité, les conditions de travail et des notions d'hygiène
- Prévenir et anticiper les accidents du travail et l'apparition des maladies professionnelles
- Mettre en place quelques outils simples d'approche du risque
- Participer activement au développement de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

**Public visé :** Membres du CSE et de la CSSCT

**Durée :** 5 jours / 35 heures

**Prérequis :** Membres du CSE

**Nombre de participants :** 12 au maximum

Intra

Inter

**Programme :**

**Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

**Introduction sur le contexte du CSE**

**1ère partie : Fonctionnement du CSE / CSSCT en santé, sécurité et conditions de travail**

1. Analyse du fonctionnement du CSE / CSSCT dans l'entreprise
2. Définition et le rôle du Comité Social et Economique
3. Mise en place du CSE
4. Les attributions du CSE
5. Le fonctionnement du CSE
6. Les moyens du CSE
7. Le statut du membre du CSE
8. Les actions quotidiennes en santé sécurité et conditions de travail du CSE
9. Les obligations vis-à-vis du CSE
10. Les ressources extérieures au CSE
11. Le rapport annuel du CSE : consultation pour les CSE des entreprises de plus de 50 salariés
12. Les actions du CSE
13. La réglementation concernant le CSE

**2<sup>ème</sup> partie : Hygiène, sécurité et conditions de travail**

1. L'organisation de la prévention dans l'entreprise
2. Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de prévention des risques professionnels
3. Les principes généraux de prévention
4. L'analyse des accidents et des maladies professionnelles
5. Structure et aménagement des locaux
6. Les règles d'hygiène / de sécurité et les formations à la sécurité
7. Les formations à la sécurité

**3<sup>ème</sup> partie : Prévention des risques professionnels**

1. L'enquête
2. Arbre des causes

### 3. Présentation des principaux risques professionnels présents dans l'entreprise

#### 4. Le document unique

#### 5. Pénibilité au travail : le compte professionnel de prévention (C2P)

#### 6. Le plan de prévention

#### 7. Les visites de locaux

#### 8. Analyse de poste de travail

#### 9. Autodiagnostic du CSE / CSSCT et clôture de la formation

#### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

#### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

#### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateurs spécialisés en droit du travail et en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.
- **Inter-entreprise** (*groupe de participants issus d'entreprises différentes*) : voir le planning des sessions sur notre site internet – inscription jusqu'à 2 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve du nombre d'inscriptions – tarif de 1 300,00 € HT par personne pour les 5 jours de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation renouvellement santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE

Le contenu du programme sera adapté en fonction de l'effectif, du public des entreprises, des missions et moyens du CSE.

En effet, il faudra distinguer les entreprises :

- de 11 à 49 salariés (mise en place, élections, durée du mandat, composition, missions, moyens du CSE)
- de 50 à 300 sans CSSCT (mise en place, élections, durée du mandat, composition, missions, moyens et fonctionnement du CSE sans CSSCT)
- de + de 300 et/ou établissement avec une CSSCT mise en place. (Modalités de mise en place de la CSSCT, composition les attributions de la CSSCT, prérogatives particulières et de moyens élargis Art L. 4523-1 à L. 4526-1 du code du travail, fonctionnement du CSE)

**Réglementation :**

**Article L. 2315-18 du Code du travail :** Les membres de la délégation du personnel du CSE et le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

- 1° De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;
- 2° De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés.

Sans préjudice des dispositions de l'article L. 2315-22-1, le financement de la formation prévue au premier alinéa du présent article est pris en charge par l'employeur dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

**Article R. 2315-11 du Code du travail :** Le renouvellement de la formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique fait l'objet de stages distincts de celui organisé en application de l'article R. 2315-9.

Ce renouvellement a pour objet de permettre au membre de la délégation du personnel d'actualiser ses connaissances et de se perfectionner. A cet effet, le programme établi par l'organisme de formation a un caractère plus spécialisé. Il est adapté aux demandes particulières du stagiaire et tient compte notamment des changements technologiques et d'organisation affectant l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.

**La formation sera adaptée en fonction des expériences et difficultés éventuellement rencontrées par les membres élus lors de leur mandat, afin de mieux répondre aux attentes des participants. Il sera important et nécessaire de nous faire remonter au cours de l'analyse de la demande, les demandes particulières des apprenants, les changements technologiques et d'organisation de l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.**

**Objectifs :**

- Partager les expériences et reformuler les attentes spécifiques en termes d'actualisation des connaissances et de perfectionnement
- Actualiser ses connaissances et de se perfectionner
- Rappeler ses missions et moyens en tant que représentant du personnel
- Maintenir ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail
- Revoir les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

**Public visé :** Membres du CSE**Durée :** 3 jours / 21 heures**Prérequis :** Avoir suivi la formation initiale en SSCT**Nombre de participants :** 12 au maximum **Intra** **Inter****Programme :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**1ère partie : Fonctionnement du CSE / CSSCT en santé, sécurité et conditions de travail**

1. Partage des expériences et reformulation des attentes spécifiques en termes d'actualisation des connaissances et de perfectionnement
2. Approfondissement de l'analyse du fonctionnement du CSE / CSSCT dans l'entreprise
3. Information sur les évolutions réglementaires
4. Rappel sur le fonctionnement du CSE / CSSCT en santé, sécurité et conditions de travail
5. Retour sur les pratiques du mandat précédent
6. Dialogue social

**2ème partie : Hygiène, sécurité et conditions de travail**

1. Rappel des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de prévention des risques professionnels
2. Rappel des connaissances de base en prévention des risques professionnels
3. Rappel sur les notions de sécurité de la structure et de l'aménagement des locaux de travail
4. Rappel des règles de sécurité

## 5. Rappel des formations à la sécurité

### 3<sup>ème</sup> partie : Prévention des risques professionnels

1. Rappel de la méthodologie d'enquête à la suite d'un AT / MP
  2. Rappel de la méthodologie de l'arbre des causes
  3. Rappel des principaux risques professionnels présents dans l'entreprise
  4. Rappel sur les notions fondamentales du DUERP
  5. Rappel de la pénibilité au travail : le compte professionnel de prévention (C2P)
  6. Rappel sur les notions fondamentales du plan de prévention
  7. Rappel de la méthodologie des visites des locaux
  8. Rappel de la méthodologie pour analyser un poste de travail
- Clôture de la formation

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Exercice d'apprentissage en groupe
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateurs spécialisés en droit du travail et en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation renouvellement santé, sécurité et conditions de travail pour les membres de la CSSCT

Le contenu du programme sera adapté en fonction de l'effectif, du public des entreprises, des missions et moyens du CSE.

En effet, il faudra distinguer les entreprises :

- de 11 à 49 salariés (mise en place, élections, durée du mandat, composition, missions, moyens du CSE)
- de 50 à 300 sans CSSCT (mise en place, élections, durée du mandat, composition, missions, moyens et fonctionnement du CSE sans CSSCT)
- de + de 300 et/ou établissement avec une CSSCT mise en place. (Modalités de mise en place de la CSSCT, composition les attributions de la CSSCT, prérogatives particulières et de moyens élargis Art L. 4523-1 à L. 4526-1 du code du travail, fonctionnement du CSE)

**Réglementation :**

**Article L. 2315-18 du Code du travail :** Les membres de la délégation du personnel du CSE et le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

- 1° De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;
- 2° De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés.

Sans préjudice des dispositions de l'article L. 2315-22-1, le financement de la formation prévue au premier alinéa du présent article est pris en charge par l'employeur dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

**Article R. 2315-11 du Code du travail :** Le renouvellement de la formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique fait l'objet de stages distincts de celui organisé en application de l'article R. 2315-9.

Ce renouvellement a pour objet de permettre au membre de la délégation du personnel d'actualiser ses connaissances et de se perfectionner. A cet effet, le programme établi par l'organisme de formation a un caractère plus spécialisé. Il est adapté aux demandes particulières du stagiaire et tient compte notamment des changements technologiques et d'organisation affectant l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.

**La formation sera adaptée en fonction des expériences et difficultés éventuellement rencontrées par les membres élus lors de leur mandat, afin de mieux répondre aux attentes des participants. Il sera important et nécessaire de nous faire remonter au cours de l'analyse de la demande, les demandes particulières des apprenants, les changements technologiques et d'organisation de l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.**

**Objectifs :**

- Partager les expériences et reformuler les attentes spécifiques en termes d'actualisation des connaissances et de perfectionnement
- Actualiser ses connaissances et de se perfectionner
- Rappeler ses missions et moyens en tant que représentant du personnel
- Maintenir ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail
- Revoir les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

**Public visé :** Membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSSCT**Durée :** 5 jours / 35 heures**Prérequis :** Avoir suivi la formation initiale en SSCT**Nombre de participants :** 12 au maximum Intra Inter**Programme :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**1ère partie : Fonctionnement du CSE / CSSCT en santé, sécurité et conditions de travail**

1. Partage des expériences et reformulation des attentes spécifiques en termes d'actualisation des connaissances et de perfectionnement
2. Approfondissement de l'analyse du fonctionnement du CSE / CSSCT dans l'entreprise
3. Information sur les évolutions réglementaires
4. Rappel sur le fonctionnement du CSE / CSSCT en santé, sécurité et conditions de travail
5. Retour sur les pratiques du mandat précédent
6. Dialogue social

**2ème partie : Hygiène, sécurité et conditions de travail**

1. Rappel des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de prévention des risques professionnels
2. Rappel des connaissances de base en prévention des risques professionnels
3. Rappel sur les notions de sécurité de la structure et de l'aménagement des locaux de travail
4. Rappel des règles de sécurité

## 5. Rappel des formations à la sécurité

### 3<sup>ème</sup> partie : Prévention des risques professionnels

1. Rappel de la méthodologie d'enquête à la suite d'un AT / MP
2. Rappel de la méthodologie de l'arbre des causes
3. Rappel des principaux risques professionnels présents dans l'entreprise
4. Rappel sur les notions fondamentales du DUERP
5. Rappel de la pénibilité au travail : le compte professionnel de prévention (C2P)
6. Rappel sur les notions fondamentales du plan de prévention
7. Rappel de la méthodologie des visites des locaux
8. Rappel de la méthodologie pour analyser un poste de travail

#### - Clôture de la formation

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Exercice d'apprentissage en groupe
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateurs spécialisés en droit du travail et en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCA (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation représentant de proximité

## Objectifs :

- Cerner les missions et le périmètre d'intervention du référent de proximité
- Connaître les droits et les obligations en lien avec la mission de référent de proximité
- Connaître les moyens attribués pour réaliser la mission de référent de proximité
- Travailler en interaction avec les managers de proximité et les directeurs de territoire

**Public visé :** Représentant de proximité

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 12 au maximum

Intra

Inter

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

### 1. Les missions et les attributions du référent de proximité

### 2. Mise en place des référents de proximité

### 3. Les moyens attribués aux référents de proximité

### 4. Les obligations des référents de proximité

### 5. Les interactions entre les managers et les référents de proximité

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateurs spécialisés en droit du travail et en prévention des risques professionnels

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation économique des membres du CSE

## Réglementations :

**Article L. 2315-63 du Code du Travail :** Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, les membres titulaires du CSE élus pour la première fois bénéficient, dans les conditions et limites prévues à l'article L. 2145-11 du Code du travail, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours. Le financement de la formation est pris en charge par le comité social et économique.

## Objectifs :

- Cerner les différentes attributions et le fonctionnement du comité social et économique (CSE), s'approprier son mandat
- Gérer les moyens du CSE
- Connaître les droits et obligations des membres
- Comprendre les différents documents comptables
- Connaître le rôle du CSE en cas de modification de la situation économique de l'entreprise

**Public visé :** Membres élus titulaires du CSE

**Durée :** 5 jours / 35 heures

**Prérequis :** Membres élus titulaires du CSE

**Nombre de participants :** 12 au maximum

Intra

Inter

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)

**Module juridique sur 3 jours (durée pouvant être ajuster en fonction des attentes des membres du CSE avec le module économique, comptable et financier)**

- 1. Définition et le rôle du Comité social et économique**
- 2. Mise en place du Comité social et économique**
- 3. Les attributions du CSE**
- 4. Le fonctionnement du CSE**
- 5. Les moyens du CSE**
- 6. Les consultations et informations**
- 7. Le statut du membre du CSE**

**Module économique, comptable et financier sur 2 jours (durée pouvant être ajuster en fonction des attentes des membres du CSE avec le module économique, comptable et financier)**

- 1. Connaître l'organisation de l'entreprise**
  - 2. Les obligations comptables du CSE**
  - 3. Les documents comptables**
  - 4. La structure financière de l'entreprise**
  - 5. Le rôle du CSE en cas de modification de la situation économique de l'entreprise**
- Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateurs spécialisés en droit du travail et en économie, comptabilité et finance

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation CSE : Comment conduire une enquête dans un cas de suspicion de harcèlement moral ?

## Objectif :

- Recueillir les faits nécessaires à l'analyse de la situation
- Organiser et conduire l'enquête
- Mettre en œuvre une méthode d'analyse et de recherche des causes
- Rechercher et prioriser des mesures de prévention
- Rédiger un rapport d'enquête et présenter les préconisations en matière de prévention

**Public visé :** Membres du CSE

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction
- Les connaissances de base en prévention des risques professionnels

- 1. Les connaissances de base en prévention des risques professionnels**
- 2. Les risques psychosociaux (RPS)**
- 3. Le recueil et l'organisation des faits**
- 4. Décider du principe de l'enquête**
- 5. Organiser l'enquête**
- 6. Conduire l'enquête**
- 7. La recherche et la priorisation des mesures de prévention**
- 8. La rédaction du rapport d'enquête et les préconisations**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Formateur spécialisé en prévention des risques psychosociaux

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation les éléments essentiels pour piloter le CSE

Les ordonnances de Macron et les dernières réformes modifient de façon importante le droit du travail. Les ordonnances de Macron se déclinent autour des thèmes suivants : la négociation collective et la fusion des instances représentatives du personnel. D'où la nécessité pour les acteurs du droit privé de prendre connaissance des conséquences de l'évolution réglementaire.

## Objectifs :

- Réaliser la transition entre les anciennes IRP et le nouveau conseil social et économique,
- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE et en matière de dialogue social.

**Public visé :** Président du CSE et collaborateurs du président du CSE...

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** Au maximum 12 personnes  Intra  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. Définition du CSE
  2. Mise en place du CSE
  3. Les attributions du CSE
  4. Le fonctionnement du CSE
  5. Les moyens du CSE
  6. Protection des membres du CSE
  7. Délit d'entrave
  8. Renforcement du dialogue social
- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Test théorique
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateurs spécialisés en droit du travail

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 950,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



## Formations sur l'efficacité professionnelle



Gérer son temps a 2 dimensions : une dimension personnelle sur sa propre efficacité au travail, organisation et bien souvent axée sur la Tâche : Maîtriser la tâche pour être efficace, mettre en place les outils et méthodes, se discipliner pour verrouiller son espace-temps. Mais « Gérer son temps » a aussi une dimension humaine tant à notre propre niveau « Suis-je un bon communicant ? » « Suis-je capable de dire Non ? » ou d'accompagner mes collaborateurs.

Ces deux jours sont donc construits selon ces deux dimensions : « la Montre et la Boussole », pour un équilibre professionnel.

## Objectifs :

- Être capable de mieux connaître sa relation à la gestion du temps en identifiant ses tâches à réaliser dans une journée
- Être capable de hiérarchiser sa journée à l'aide des techniques et outils de gestion du temps
- Être capable de répartir et organiser l'action de chacun au quotidien
- Être capable d'acquérir les comportements relationnels appropriés en maîtrisant sa communication interpersonnelle

**Public visé :** Toute personne souhaitant apprendre à mieux gérer son temps – Accès tous publics

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 personnes

Intra

Inter

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Comprendre sa relation au temps**
2. **La gestion du temps : une préparation de Sportif : Une course de fond**
3. **La gestion de la Tâche**
4. **Faire établir la « to do list » et évaluer les items du TEMPS**
5. **La priorisation**
6. **Les lois du temps**
7. **Les comportements relationnels appropriés**
8. **La communication et la gestion du temps**
9. **L'assertivité au service de la gestion du temps**
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en efficacité professionnelle

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation prise de parole en public

## Objectifs généraux :

- Acquérir une maîtrise suffisante de son expression orale avec des techniques de communication
- Parvenir à maîtriser son émotivité et à s'affirmer par la prise de parole
- Savoir anticiper les situations pour mieux s'y préparer, tout en s'adaptant à son auditoire
- Développer son charisme et « être soi-même »
- Apprendre à mettre en valeur son argumentation pour convaincre ses interlocuteurs

## Objectifs opérationnels :

- Repérer les obstacles à la prise de parole
- Identifier les phénomènes de communication
- Oser s'exprimer
- Se faire comprendre et susciter l'intérêt
- Défendre une idée

**Public visé :** Toute personne souhaitant améliorer sa communication face à un auditoire

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 personnes

Intra

Inter

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. Les différents contextes de prise de parole
2. Les techniques de communication
3. L'écoute active : le questionnement, la reformulation, le silence
4. S'approprier l'espace et accompagner son discours à sa gestuelle / posture
5. Adapter son discours aux différents publics
6. Préparer sa présentation ou son discours
7. Savoir gérer son stress

## 8. Gérer les imprévus

## 9. Autoévaluation de ses acquis professionnels, rédaction d'un plan d'action et clôture de la formation

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

### Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

### Formateurs :

- Formateur spécialisé en efficacité professionnelle

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Être capable de réaliser la préparation d'une réunion en fonction des objectifs à mettre en œuvre au cours de cette séance
- Être capable d'animer une réunion à l'aide des techniques de communication
- Être capable de mettre en œuvre une dynamique de groupe afin de réaliser un travail efficace en groupe et d'impliquer les acteurs de la réunion
- Être capable de faciliter la prise de décision du groupe en utilisant les techniques d'animation

**Public visé :** Toute personne souhaitant apprendre à animer une réunion

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Avoir une expérience en tant qu'animateur de réunion

**Nombre de participants :** 10 personnes

**Intra**

**Inter**

**Recommandation :** les participants sont invités à apporter un cas concret de réunion stratégique

**Programme :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**1 - Préparer une réunion****2 - Communiquer avec le groupe - Pendant la réunion****3 - Conduire une réunion****4 - Animer une réunion****5 - Conclure la réunion et s'évaluer**

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en efficacité professionnelle

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation français Langue Etrangère - FLE

## Objectifs :

- Acquérir des compétences en compréhension, en expression orale et écrite, en français.
- Apprendre les bases du français pour pouvoir se débrouiller dans les situations courantes.
- Comprendre et utiliser les mots et expressions familières, les documents simples, prendre part à une conversation de base.

**Public visé :** Tout type de public

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** un groupe de 4 à 10 personnes  **Intra**  **Inter**

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1 – Grammaire

### 2 – Expression orale

### 3 – Expression écrite

### 4 – Contrôle des acquis

### Mise en pratique :

- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage de la langue française et les jeux de rôles avec des situations professionnelles.
- **Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Exercice d'apprentissage en groupe
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :** Formateurs spécialisés en FLE

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation développer sa capacité mémorisation

## Objectifs généraux :

- De comprendre le fonctionnement de la mémoire
- De mieux évaluer ses propres capacités de mémorisation pour augmenter son potentiel
- D'acquérir des méthodes pour organiser et développer sa mémoire

## Objectifs opérationnels :

- Connaître les mécanismes de la mémorisation
- Identifier ses modes de mémorisation privilégiée
- Savoir utiliser les différents aspects de notre mémoire
- Retenir les informations utiles et essentielles

**Public visé :** Toute personne souhaitant développer sa capacité de mémorisation

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Il est recommandé de savoir lire et écrire.

**Nombre de participants :** 10 personnes

Intra

Inter

## Programme :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Comprendre le fonctionnement de sa mémoire**
2. **Identifier et enrichir ses techniques de mémorisation**
3. **Les facteurs empêchant l'efficacité de la mémoire**
4. **Mémoriser l'écrit, mémoriser ses lectures**
5. **Bilan et clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en efficacité professionnelle

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Développer votre vitesse de lecture
- Accéder à une lecture efficace en développant votre capacité de compréhension et de mémorisation
- Pouvoir synthétiser les éléments essentiels d'un document

**Public visé :** Toute personne souhaitant développer sa capacité de lecture

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Il est recommandé de savoir lire et écrire.

**Nombre de participants :** 10 personnes

Intra

Inter

**Programme :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Connaître les mécanismes de la lecture**
  2. **Savoir se situer en tant que lecteur**
  3. **Identifier les axes d'améliorations à la lecture rapide**
  4. **Connaître les stratégies de lecture et s'approprier une méthode**
  5. **Adapter sa stratégie de lecture en fonction de son objectif et du document à lire**
  6. **Gérer la masse de documents**
  7. **Savoir lire pour mémoriser**
  8. **S'entraîner à la lecture rapide**
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en efficacité professionnelle

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation gestion du stress

## Objectifs :

- Comprendre les mécanismes du stress
- Analyser les situations de travail pouvant générer des facteurs de stress internes et externes
- Proposer des mesures pour atténuer les facteurs de stress

**Public visé :** Toute personne souhaitant développer sa capacité à gérer son stress

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 personnes

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Comprendre les mécanismes du stress**
2. **Identifier les facteurs de stress, les effets et les conséquences dans les situations de travail**
3. **Analyser les situations de travail avec des facteurs de stress internes et externes**
4. **Proposer des mesures pour atténuer les facteurs de stress**
5. **Connaître les outils permettant d'agir sur son stress :**
6. **La gestion du temps**
7. **La communication interpersonnelle**
8. **Les émotions**
9. **Connaître et mettre en application les techniques de gestion du stress**
10. **Comprendre les techniques d'affirmation de soi**

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en efficacité professionnelle

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



## Formations sur les ressources humaines

# Formation fiche de poste et organisation du travail

## Objectifs :

- Identifier les nouvelles activités de la structure afin de réaliser la répartition de la charge de travail
- Analyser les fiches de poste : repérer les tâches restantes et incorporer les nouvelles missions
- Mettre en œuvre une organisation du travail pour les nouvelles missions / activités de la structure
- Repérer et mettre en place des outils pouvant faciliter l'organisation de l'établissement et celle du personnel

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Les fiches de poste

### 2. L'organisation du travail pour les nouvelles activités de l'établissement

### 3. Les outils pour optimiser la nouvelle organisation au sein de l'établissement

### 4. La personnalisation des outils de travail du personnel en lien avec la nouvelle organisation

### 5. Mise en pratique : adapter les outils nécessaires à l'établissement pour développer son organisation et son activité

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en ressources humaines

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation entretien d'évaluation

## Objectif global :

- Situer l'entretien d'évaluation et de formation dans la performance de la gestion des ressources humaines du service.

## Objectifs intermédiaires :

Mettre en place, préparer, conduire et exploiter l'entretien annuel d'évaluation, être en mesure de :

- Identifier les enjeux de l'évaluation
- Inventorier et utiliser les outils méthodologiques de l'évaluation : support guide d'entretien, fiche d'évaluation...
- Déceler les potentialités du collaborateur
- Entendre ses souhaits d'évolution et définir ses besoins de formation
- Clarifier les attentes de la hiérarchie, définir les objectifs et donner les moyens pour les atteindre
- Mesurer les résultats et les écarts

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
  - Présentation du thème de la formation
  - Présentation de l'intervenant
  - Présentation, attentes et interrogations des participants
  - Objectifs et sommaire de la formation
  - Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
  - Introduction
1. **Les enjeux et les objectifs de l'entretien d'évaluation pour l'appréciateur, l'apprécié et l'entreprise**
  2. **La préparation de l'entretien d'évaluation professionnelle**
  3. **Conduire l'entretien annuel d'évaluation**
  4. **Acquérir les savoir-faire relationnels, les méthodes et outils pour conduire avec succès l'entretien**
  5. **Entretien d'évaluation et exploitation des résultats (simulation)**
  6. **Utiliser l'entretien d'évaluation comme un outil de management**
- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en ressources humaines

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

Mettre en place, préparer, conduire et exploiter l'entretien professionnel, être en mesure de :

- Identifier les enjeux et les objectifs de l'entretien professionnel
- Inventorier et utiliser les outils méthodologiques de l'entretien professionnel
- Connaître les étapes de l'entretien professionnel pour optimiser sa préparation
- Savoir mener l'entretien professionnel : les étapes et les techniques de communication

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**1. Les enjeux et les objectifs de l'entretien professionnel****2. Les étapes de l'entretien professionnel****3. La préparation de l'entretien professionnel****4. Les outils de l'entretien professionnel****5. Le déroulement de l'entretien professionnel****6. Les techniques de communication****7. Les techniques pour conduite des entretiens**

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en ressources humaines

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



## Objectif global :

- Acquérir une expertise dans l'analyse de la stratégie de l'entreprise.
- Mettre en place un processus de recrutement en adéquation avec la stratégie de l'entreprise.

## Objectifs intermédiaires :

- Mettre en place une politique de recrutement et d'intégration
- Déterminer les besoins de recrutement et définir un profil
- Maîtriser les fiches de poste
- Savoir rédiger une annonce
- Maîtriser les processus de conduite d'un entretien et savoir décrire le poste
- Discerner les compétences, identifier la motivation des candidats et procéder à la sélection

**Public visé :** Responsable du recrutement, RRH

**Durée :** 3 jours (21 heures)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1. Identification des besoins de recrutement

### 2. La rédaction / la diffusion d'une annonce de recrutement et la présélection des candidats

### 3. Les mises en situation professionnelle

### 4. La conduite de l'entretien de recrutement

### 5. Analyse de candidatures et la sélection finale

### 6. L'intégration du candidat dans la prise de fonction

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en ressources humaines

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Connaître les enjeux de la mission de tuteur
- Acquérir des outils de communication, de formation et de transmission des compétences propres à la fonction de tuteur
- Développer des attitudes et des stratégies pédagogiques permettant d'accompagner le tuteuré dans son apprentissage
- Amener le tuteuré à développer une posture professionnelle réflexive
- Mieux appréhender sa posture de tuteur au sein de l'équipe professionnelle

**Durée :** 2 jours (14 heures)**Prérequis :** Aucun**Nombre de participants :** 10 au maximum **Intra** **Inter****Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

- 1. Enjeux et importance de la mission de tuteur**
- 2. Le contenu pédagogique des compétences à acquérir par le tuteuré**
- 3. L'accueil et l'intégration du tuteuré**
- 4. La relation tuteur / tuteuré**
- 5. La transmission des savoirs**
- 6. L'évaluation des compétences sur le lieu de stage**
- 7. L'évaluation de sa mission de tuteur**

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en ressources humaines

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation mettre en place le référentiel national qualité pour préparer votre certification

## Objectifs :

- Comprendre le cadre réglementaire du référentiel et le processus de certification.
- Connaître les exigences du Référentiel National Qualité : les critères et les indicateurs.
- Identifier les écarts entre votre système qualité et le Référentiel National Qualité.
- Utiliser votre système qualité comme un outil d'organisation et de développement de la qualité des prestations.
- Rechercher des mesures pour adapter votre système qualité au RNQ : plan d'action adapté à votre structure.

**Public visé :** Organismes de formation et tout professionnel impacté par la nouvelle certification des organismes de formation

**Durée :** 3 jours / 21 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

### 1 – Comprendre le cadre réglementaire du Référentiel National Qualité

### 2 – Comprendre le fonctionnement général du Référentiel National Qualité

### 3 – Comprendre le processus de certification

### 4 – Connaître les critères et les indicateurs du RNQ

### 5 – Identifier les écarts entre votre système qualité et le RNQ

### 6 – Adapter votre système qualité à l'organisation de votre structure et au développement de la qualité de vos prestations

### 7 – Rechercher des mesures pour adapter votre système qualité au RNQ

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateur :**

- Auditeur et/ou formateur spécialisé sur le Référentiel National Qualité

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation de formateur : posture et outils

## Objectifs :

- Construire une progression pédagogique
- Se présenter et présenter la formation
- Animer des séquences pédagogiques
- Réguler le groupe
- Evaluer la formation

**Public visé :** Toute personne amenée à former

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** un groupe 6 stagiaires au maximum  Intra  Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

## Enseignement théorique et pratique

**Quel est le rôle du formateur ?**

Connaître le rôle du formateur  
Identifier les missions du formateur

**Comment réaliser une progression pédagogique ?**

Elaborer un objectif pédagogique  
Définir une progression adaptée aux objectifs professionnels des participants  
Repérer et choisir les méthodes appropriées  
Construire un scénario pédagogique

**Comment démarrer une formation ?**

Se présenter  
Présenter le thème  
Transmettre aux participants votre motivation sur le sujet abordé  
Faire un tour de table afin d'identifier et d'analyser les attentes des participants

**Comment anime-t-on une séquence pédagogique ?**

Construire une séquence pédagogique  
Animer cette séquence  
Comprendre l'importance de la communication para-verbale et non verbale

**Quelles sont les techniques pour réguler le groupe ?**

Faire connaissance avec le groupe : les règles de structuration du groupe  
Savoir écouter et faire preuve d'empathie  
Apprendre à reformuler et faire reformuler pour vérifier le degré de progression  
Gérer les situations délicates

**Comment utilise-t-on les aides pédagogiques ?**

Choisir des supports pédagogiques utiles pendant et après le stage  
Manipuler avec aisance les aides visuelles en salle

**Quelles sont les techniques d'évaluation ?**

Créer un questionnaire d'évaluation  
Réaliser un tour de table final profitable  
Elaborer un bilan  
Connaître la dimension éthique de la profession

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en transmission des savoirs

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- S'approprier les aspects juridiques de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)
- Connaître les étapes de la démarche GPEC
- Communiquer entre les différents acteurs dans le but de construire une GPEC performante et opérationnelle

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 personnes au maximum

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**1. GPEC :**

- Définition
- Objectifs
- Enjeux
- Rôle de l'état
- Obligations légales

**2. Identifier et évaluer les compétences :**

- Fiches de postes
- Entretiens d'évaluation
- Plan de formation
- Actions liées à la pyramide des âges

**3. Les étapes de mise en œuvre de la GPEC :**

- Etat des lieux, cartographie des métiers et compétences
- Analyse des écarts (aujourd'hui/ situation à 3 ans)
- Plan d'actions : les leviers d'actions

**4. Négocier un accord GPEC**

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en ressources humaines

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

# Formation optimiser son plan de développement des compétences

## Objectifs :

- D'aligner la formation sur la stratégie de l'entreprise et les règles de sécurité
- S'appuyer sur les dispositifs et outils
- Evaluer son plan de développement des compétences
- Communiquer avec les acteurs de la formation (OPCO, organismes de formation, managers, direction, CSE)

**Public visé :** Tout public

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 personnes au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Le contexte réglementaire de la formation**
2. **Alignement stratégique de la formation**
3. **Les différents dispositifs de la formation**
4. **Les outils pour piloter son plan de compétences**
5. **Les modalités de formation : présentiel, distanciel, inter, intra, interne...**
6. **Formalisation du plan de développement des compétences**
7. **Evaluation de son plan de développement des compétences**
8. **Communication avec les acteurs de la formation**
- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé en ressources humaines

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel ou en distanciel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



## Formations pour le sanitaire et social



# Formation charte du patient / Secret professionnel

## Objectifs :

- Actualiser, compléter ou acquérir des connaissances et des techniques professionnelles.

**Public visé :** Tout public travaillant dans le secteur du sanitaire et social.

**Durée :** 1 jour (07h)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **La charte du patient hospitalisé**
  2. **Les éléments de la charte du patient**
  3. **Le secret professionnel**
  4. **Abord légal du secret professionnel**
- **Clôture de la formation**

### Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans le secteur du sanitaire et social

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Objectifs :**

- Actualiser, compléter ou acquérir des connaissances et des techniques professionnelles.

**Public visé :** Tout public travaillant dans le secteur du sanitaire et social.

**Durée :** 1 jour (07h)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

**1. Ethique / Déontologie**

- **Qu'est-ce que l'éthique ?**
- **Qu'est-ce que la déontologie ?**
- **Applications pratiques**
- **Les régimes de protection juridique**
- **Le secret professionnel et ses applications**
- **Le droit des malades en fin de vie**

**2. Les grandes religions**

- **Approche historique des grandes religions**
- **Implications sociales des grandes religions**
- **Les grandes religions face à la santé**

- **Clôture de la formation**

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans le secteur du sanitaire et social

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation bientraitance en établissement de soins

224

## Contexte :

L'établissement de soin place au cœur de ses préoccupations les questions de prévention de maltraitance et promotion de la bientraitance. La formation doit être l'occasion pour les professionnels de mieux gérer individuellement et collectivement les situations à risque de maltraitance au sein des établissements. Elle doit les conduire à promouvoir la bientraitance dans leurs pratiques professionnelles au quotidien.

## Objectifs :

- Appréhender le concept de bientraitance et les enjeux pour le secteur social, médico-social et sanitaire
- Identifier les mécanismes individuels ou collectifs favorisant la maltraitance
- Clarifier les obligations légales des différents professionnels et des institutions
- Acquérir une méthodologie professionnelle pour s'approprier une procédure de gestion des situations à risque et/ou gestion de crise
- Repérer les actions à initier au sein des établissements pour décliner une stratégie de prévention et de lutte contre la maltraitance
- Développer les outils professionnels de « signaux d'alarme »
- Interroger son positionnement professionnel dans la relation bientraitance au résident et à sa famille
- Autoévaluer les pratiques bientraitantes des professionnels et de leur institution au regard des recommandations de l'ANESM
- Définir des axes d'amélioration individuels et collectifs pour mieux prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance au sein de son institution

**Public visé :** Toutes personnes travaillant dans le secteur social, médico-social et sanitaire

**Durée :** 2 jours (14h)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. Clarifier les concepts de maltraitance et de bientraitance : les différentes formes, les responsabilités, l'autoévaluation des pratiques DE professionnels et des dynamiques institutionnelles.
2. Aborder les procédures de gestion et de prévention de la maltraitance : les obligations légales des professionnels, la formalisation de la gestion de crise en établissement, les signaux d'alarme, les outils d'interventions et les pratiques de prévention, études de cas issus de l'expérience de terrain des participants.
3. Expérimenter les outils d'intervention

- Clôture de la formation

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret et document pédagogique remis aux participants

- Méthodes pédagogiques :**
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
  - Démonstration par l'intervenant
  - Exercice d'apprentissage en groupe
  - Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
  - Jeux de rôles
  - Tests
  - Mises en situation
  - Etude de cas / cas pratiques
  - Travail sur des outils concrets et opérationnels
  - Retour sur expérience
  - Débats
  - Echanges avec le groupe
  - Questions / réponses
  - Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans le secteur du sanitaire et social

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise (groupe de participants de la même entreprise) :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



## Résumé :

La situation de travail concernant le risque infectieux génère des facteurs de risques psychosociaux, l'analyse de ces facteurs de RPS permettra de mettre en œuvre des axes d'améliorations pour le personnel et les structures concernées.

La formation associera notre expertise dans la prévention des RPS, ainsi que dans la prévention du risque infectieux (connaissances des métiers, de l'organisation et de la législation).

Le thème des RPS sera travaillé sous forme d'identification de ce risque, d'analyse des situations de travail et de plan d'action avec des axes d'améliorations des pratiques professionnelles, tout en traitant le thème du risque infectieux pour permettre aux professionnels d'être plus à l'aise dans leurs pratiques professionnelles sur cette thématique.

## Objectifs :

- Diminuer les risques psychosociaux liés à une mauvaise gestion des risques infectieux ;
- Démystifier le terme de « risque infectieux » ;
- Connaître la définition d'un risque infectieux, le contexte d'exposition ainsi que les modes de transmission.

**Public visé :** IDEC, IDE, cadres de santé, direction, responsables de secteurs de services à la personne, intervenantes à domicile  
Ces salariés œuvrent au sein de SSIAD, d'EHPAD et de services à la personne.

**Durée :** 1 jour (07h)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

## Programme proposé :

### Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. Identifier les facteurs de risques psychosociaux dans la gestion du risque infectieux
2. Définition du risque infectieux
3. La réglementation concernant le risque infectieux
4. Les conséquences des infections
5. La prévention du risque infectieux
6. Les instances de lutte contre les infections
7. Le recours juridique possibles pour les patients
8. Les gestes d'hygiène de base

- **Clôture de la formation**

- Moyens pédagogiques :**
- Ordinateur portable
  - Vidéoprojecteur
  - Caméra
  - Dictaphone
  - Paperboard
  - CD ROM, clé USB
  - Films
  - Photographies
  - Documentation
  - Internet
  - Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans le secteur du sanitaire et social

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)



# Formation accueil du public en situation de handicap

## Objectifs :

- Connaître le contexte réglementaire de l'accueil du public en situation de handicap
- Connaître et comprendre les spécificités des différents handicaps
- Savoir adapter son accueil aux personnes en situation de handicap

**Public visé :** chargé ou chargée d'accueil du public

**Durée :** 1 jour (07h)

**Prérequis :** Connaître les fondamentaux de l'accueil du public.

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

**Programme proposé :**

## Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. **Le contexte réglementaire de l'accueil du public en situation de handicap**
  2. **La connaissance des différentes familles de handicap afin d'adapter en tant que professionnel de l'accueil sa communication et son comportement**
  3. **Les techniques et les outils de communication**
  4. **Les techniques permettant la gestion de ses émotions et la prise de distance professionnelle**
- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans le secteur du sanitaire et social

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Résumé :**

Cette formation permet d'acquérir des connaissances sur la prise en charge de la douleur et de pouvoir mettre en place les actions nécessaires auprès des patients et de l'équipe soignant.

**Objectifs :**

- Faire le point sur les modalités de la prise en charge de la douleur dans les établissements de soins. Identifier les conditions de prise en charge de la douleur...

**Public visé :** Aide-soignant et infirmier

**Catégorie professionnelle :** Aide-soignant et infirmier

**Durée :** 1 jour (07h)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
  - Présentation du thème de la formation
  - Présentation de l'intervenant
  - Présentation, attentes et interrogations des participants
  - Objectifs et sommaire de la formation
  - Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
  - Introduction
1. La définition de la douleur
  2. Le cadre réglementaire
  3. Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)
  4. Connaître les mécanismes physiologiques et physiopathologiques à l'origine des douleurs aiguës et chroniques
  5. L'évaluation de la douleur
  6. Traitement de la douleur
  7. Comprendre l'organisation
  8. Savoir prendre en charge les douleurs chez les s âgées (identifier, évaluer, communiquer avec les patients, traiter, surveiller, orienter)
- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans le secteur du sanitaire et social

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Résumé :**

Cette formation permet d'acquérir des connaissances et de maîtriser la méthodologie des transmissions ciblées afin de garantir la bonne transmission des messages entre soignants et dans le but du Bien Être du patient.

**Objectifs :**

- Comprendre le sens et l'intérêt des transmissions ciblées.
- Elaborer et utiliser le dossier de soins notamment dans le cadre de la mise en place des transmissions ciblées.
- Être capable d'utiliser un support de transmissions ciblées.

**Public visé :** Aide-soignant, Infirmier Diplômé d'Etat

**Catégorie professionnelle :** Aide-soignant, Infirmier Diplômé d'Etat

**Durée :** 1 jour (07h)

**Prérequis :** Aucun

**Nombre de participants :** 10 au maximum

Intra

Inter

**Programme proposé :****Présentation générale :**

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

1. Les 3 fonctions d'une transmission ciblée
2. Que transmettre ?
3. Les différents types de transmissions et le dossier de soins
4. Les outils de la transmission ciblée
5. Exercices et cas cliniques

- Clôture de la formation

**Moyens pédagogiques :**

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret et document pédagogique remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Formateurs :**

- Formateur spécialisé dans le secteur du sanitaire et social

**Modalités d'organisation :**

**Dates :** A déterminer

**Horaires :** 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Lieu :** A déterminer

**Organisation de l'action :** formation continue

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)

**Modalité pédagogique :** formation en présentiel

**Modalités, délais d'accès et tarifs :**

- **Intra-entreprise** (*groupe de participants de la même entreprise*) : durée de 3 semaines entre votre demande et le début de la formation, à partir de 900,00 € HT par jour de formation.

**Les modalités de financement de formation :**

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

**Le programme de formation est à adapter aux situations et profils des participants, concernant les contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).**

**Contact :** 06 03 53 69 98 – [contact@albconseil.fr](mailto:contact@albconseil.fr)